Justice

Justice

1999-2000

Annual Report

Rapport annuel

New Brunswick

1999-2000 Annual Report

Published by:
Department of Justice
Province of New Brunswick
P.O. Box 6000
Fredericton, New Brunswick
E3B 5H1
Canada

January 2001

Cover:
Communications New Brunswick

Typesetting:
Queen's Printer for New Brunswick

Printing and Binding:
Printing Services, Supply and Services

ISBN 1-55236-443-7

ISSN 0839-9867

Printed in New Brunswick

Rapport annuel 1999-2000

Publié par:
Ministère de la Justice
Province du Nouveau-Brunswick
Case postale 6000
Fredericton (Nouveau-Brunswick)
E3B 5H1
Canada

Janvier 2001

Couverture:
Communications Nouveau-Brunswick

Photocomposition:
Imprimeur de la Reine pour le Nouveau-Brunswick

Imprimerie et reliure:
Services d'imprimerie, Approvisionnement et Services

ISBN 1-55236-443-7

ISSN 0839-9867

Imprimé au Nouveau-Brunswick

Think Recycling! **Pensez à recycler!**

101-02265/

Justice

Justice

1999-2000

Annual Report

Rapport annuel

New Nouveau Brunswick

To The Honourable Marilyn Trenholme Counsell
Lieutenant-Governorof the
Province of New Brunswick

May it please Your Honour:

It is my pleasure to submit to Your Honour the Annual Report of the Department of Justice for the fiscal year 1 April 1999 to 31 March 2000.

Respectfully submitted,

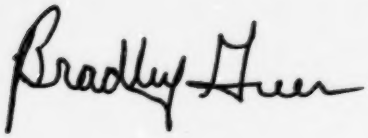

Bradley Green, Q.C.
Attorney General and Minister of Justice

L'honorable Marilyn Trenholme Counsell
Lieutenant-gouverneur de la province
du Nouveau-Brunswick

Plaise à Votre Honneur,

J'ai le plaisir de remettre à Votre Honneur le rapport annuel du ministère de la Justice pour l'exercice allant du 1er avril 1999 au 31 mars 2000.

Veuillez agréer, Votre Honneur, l'expression de ma haute considération.

Le procureur général et ministre de la Justice,

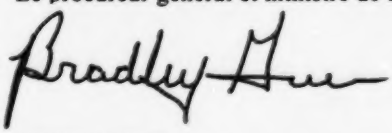

Bradley Green, c.r.

To The Honourable Bradley Green, Q.C.
Attorney General and Minister of Justice
Legislative Assembly
Fredericton, New Brunswick

Dear Mr. Minister:

I am pleased to present the Annual Report describing operations of the Department of Justice throughout the fiscal year 1999-2000.

Respectfully submitted,

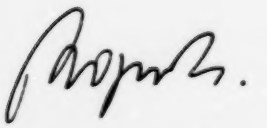

Roger Bilodeau, Q.C.
Deputy Attorney General
and Deputy Minister of Justice

L'honorable Bradley Green, c.r.
Procureur général et ministre de la Justice
Assemblée législative
Fredericton (Nouveau-Brunswick)

Monsieur le Ministre,

Je suis heureux de vous présenter le rapport annuel faisant état des activités du ministère de la Justice au cours de l'exercice 1999 - 2000.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de ma considération distinguée.

Le procureur général adjoint et sous-ministre de la Justice,

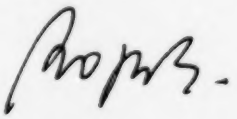

Roger Bilodeau, c.r.

Table of Contents

Organizational Chart 6
Introduction 7
Mandate of the Department of Justice 8
Roles and Functions of the Attorney General and Minister of Justice 8
Strategic Direction, 1998-2001 9

ATTORNEY GENERAL DIVISION
Legal Aid 10
Legal Services Branch 11
Legislative Services Branch 15
Public Prosecutions Branch 17

COURT SERVICES DIVISION
Court Administration 20
Courts of New Brunswick 22
The Court of Appeal 22
The Court of Queen's Bench 22
Provincial Court 23

JUSTICE SERVICES DIVISION
Corporate Affairs Branch 28
Credit Unions, Co-operatives and Trust Companies Branch 29
Examinations Branch 32
Insurance Branch 34
Office of the Rentalsman and Consumer Affairs Branch 35
Securities Administration Branch 38

ADMINISTRATIVE SERVICES DIVISION
Departmental Services 41
Expropriations Advisory Officer 42
Financial Services Branch 43
Human Resource Services Branch 44
Information Systems Branch 45

RESEARCH AND PLANNING BRANCH 47

APPENDICES
I. Statutes of New Brunswick under the jurisdiction of the Minister of Justice and Attorney General 1999-2000 50

II. Performance Indicators 53

III. Revenue and Expenditures 55

IV. Explanation of Variance Fiscal Year 1999-2000 61

V. Official Languages Complaint Report 63

Table des matières

Organigramme 6
Introduction 7
Mission du ministère de la Justice 8
Rôle du procureur général et ministre de la Justice 8
Plan directeur 1998-2001 9

DIVISION DU PROCUREUR GÉNÉRAL
Aide juridique 10
Direction des services juridiques 11
Direction des services législatifs 15
Direction des poursuites publiques 17

DIVISION DES SERVICES AUX TRIBUNAUX
Administration des tribunaux judiciaires 20
Tribunaux du Nouveau-Brunswick 22
Cour d'appel 22
Cour du Banc de la Reine 22
Cour provinciale du Nouveau-Brunswick 23

DIVISION DES SERVICES À LA JUSTICE
Direction des affaires corporatives 28
Direction des caisses populaires, des coopératives et des compagnies de fiducie 29
Direction des examens 32
Direction des assurances 34
Direction du médiateur des loyers et des services à la consommation 35
Direction de l'administration des valeurs mobilières 38

DIVISION DES SERVICES ADMINISTRATIFS
Services ministériels 41
Commissaire consultatif de l'expropriation 42
Direction des services financiers 43
Direction du service des ressources humaines 44
Direction des systèmes informatiques 45

DIRECTION DE LA RECHERCHE ET DE LA PLANIFICATION 47

ANNEXES
I. Lois du Nouveau-Brunswick relevant de la compétence du ministre de la Justice et procureur général en 1999-2000 50

II. Mesure de rendement 53

III. Recettes et dépenses 55

IV. Explications des écarts pour l'exercice 1999-2000 61

V. Rapport sur les plaintes concernant les langues officielles 63

DEPARTMENT OF JUSTICE / MINISTÈRE DE LA JUSTICE

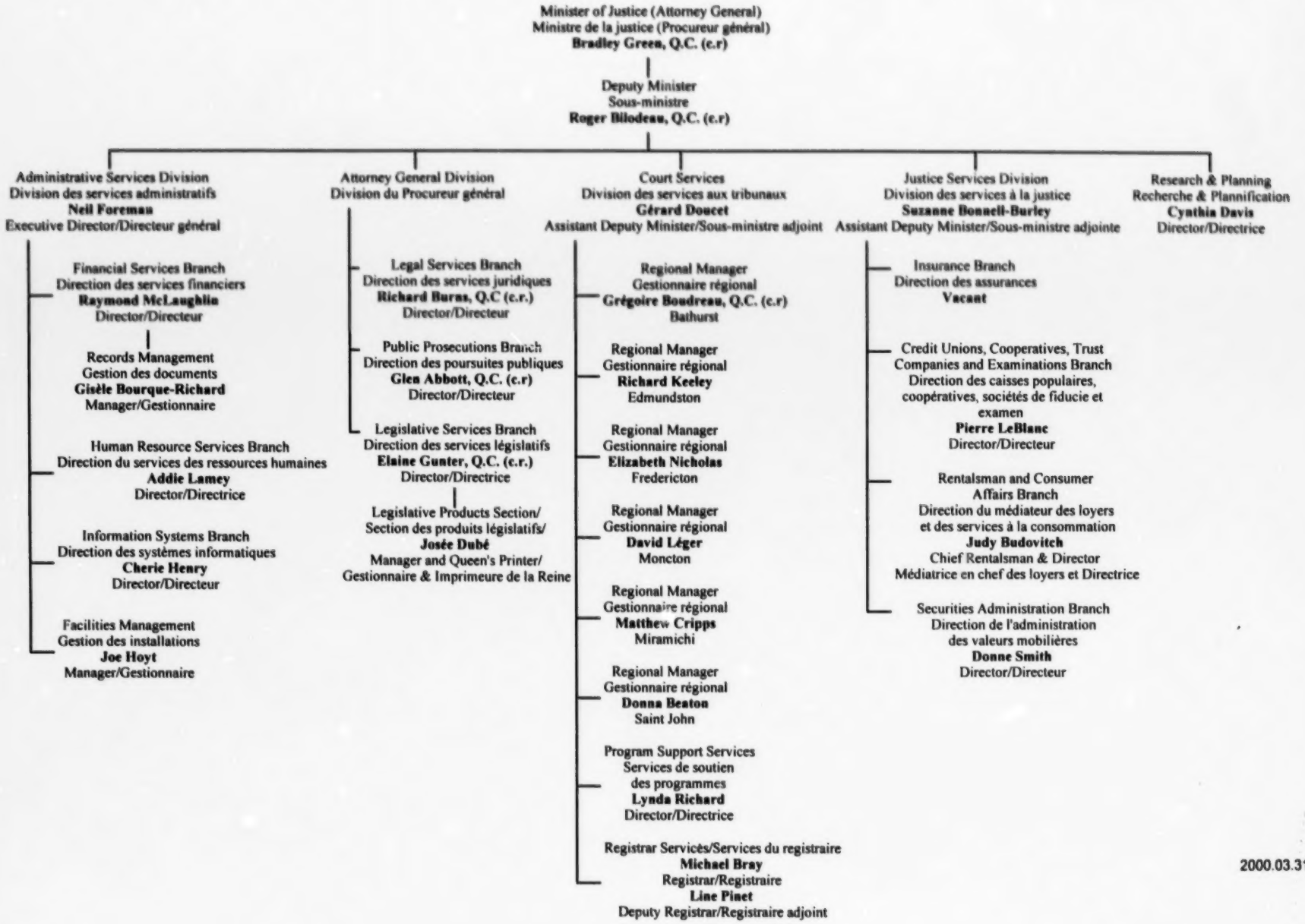

2000.03.31

Introduction

The Annual Report for the Department of Justice for 1999-2000 outlines the activities and major events undertaken by the joint offices of the Minister of Justice and Attorney General. This report reflects the significant policy and program initiatives and organizational changes that were implemented during the fiscal year. Financial records are also presented.

Some noteworthy events for the Department of Justice are as follows:

- Implemention of a new criminal charge tracking system (adult and youth), available in both official languages, for use in Provincial Court.
- Implemention of a new software program for the administration of Insurance Branch operations, including licensing and revenue administration.
- Amended *The Residential Tenancies Act* to provide for a more flexible process.
- Pursued a major securities law reform project.
- Expanded the Securities Administration Branch in response to growth in the securities industry and increased purchases of mutual funds and other investment products by New Brunswick citizens.
- Renovation of courtrooms in Saint John, Tracadie and Richibucto.
- Contination of programming and design planning for new court facilities in Miramichi.
- Provided public access to New Brunswick regulations via the World Wide Web.
- Completed Year 2000, computer compliance initiatives without any changeover problems.
- Completed the replacement of the Family Support Orders maintenance and enforcement system.
- Developed amendments to the *Provincial Court Act* and a new *Provincial Court Judges' Pension Act.*
- Developed a response to the decision of the Supreme Court of Canada in *M. v. H.*

Introduction

Le rapport annuel du ministère de la Justice pour l'exercice 1999-2000 décrit les activités et les événements importants relevant du titulaire du double portefeuille de ministre de la Justice et de procureur général. Il fait état des principales initiatives mises sur pied en matière de programmes et de politiques ainsi que des changements organisationnels qui ont été mis en œuvre au cours de l'année financière. Il présente aussi les états financiers du Ministère.

Voici certaines des principales activités du Ministère :

- La mise en œuvre d'un nouveau système de suivi des accusations au criminel (contrevenants adultes et jeunes contrevenants), disponible dans les deux langues officielles, à l'intention de la Cour provinciale.
- La mise en œuvre d'un nouveau logiciel pour l'administration des activités de la Direction des assurances, notamment la gestion de la délivrance des permis et des recettes.
- La modification de *La Loi sur la location de locaux d'habitation* afin d'assouplir le processus.
- La mise en œuvre d'un important projet de réforme de la législation en matière de valeurs mobilières.
- Une expansion de la Direction des valeurs mobilières pour s'adapter à la croissance dans le secteur des valeurs mobilières et à l'augmentation des investissements des citoyens du Nouveau-Brunswick dans les fonds mutuels et autres produits connexes.
- Des rénovation aux salles de tribunal à Saint-Jean, Tracadie et Richibucto.
- Continuation de l'élaboration du programme et de la conception des nouvelles installations du palais de justice de Miramichi.
- L'accès public aux règlements du Nouveau-Brunswick par l'entremise du Web.
- Des initiatives reliées à l'informatique en préparation à l'an 2000 le tout s'est déroulé sans complications.
- Le remplacement du système de gestion et d'exécution d'ordonnances de soutien familial.
- Des modifications à la *Loi sur la Cour provinciale* et d'une nouvelle *Loi sur la pension des juges de la Cour provinciale.*
- Préparation d'une position en réponse à l'affaire *M. c. H.* de la Cour suprême du Canada.

Mandate of the Department of Justice

The mandate of the Department of Justice is to promote the impartial administration of justice and to ensure protection of the public interest through the dual offices of the Attorney General and Minister of Justice.

To carry out its mandate, the Department is organized in the following manner: Attorney General, Court Services, Justice Services, Administrative Services, and Research and Plannning. Each division is made up of branches with operational responsibility for specific programs and services. At times, the administration of justice requires the joint effort and co-operation of several branches, each contributing its own expertise to attain common objectives.

Roles and Functions of the Attorney General and Minister of Justice

The Executive Council Act of New Brunswick empowers the Lieutenant-Governor to appoint a member of the Executive Council as Attorney General, who is also the Minister of Justice for the Province.

This dual role encompasses a variety of functions. The Attorney General of the Province, as the first law officer of the Crown, holds one of the original offices dating back to the colonial period, thus having more than 200 years of history. Many of the duties of the Minister of Justice, which are assigned by statute or executive act, are of relatively recent origin.

The Attorney General is entrusted with the responsibility:

- to administer criminal justice in the Province, and to prosecute all offences under the Criminal Code of Canada, and the Statutes of New Brunswick;
- to represent the Crown in matters of civil and constitutional litigation;
- to provide legal services and advice to all government departments and agencies;
- to represent the Crown where public rights of concern to the Provincial Government are being questioned;

Mission du ministère de la Justice

Le ministère de la Justice a pour mission de promouvoir l'administration impartiale de la justice et la protection de l'intérêt public par le double portefeuille du procureur général et du ministre de la Justice.

Pour s'acquitter de cette mission, le Ministère est structuré de la façon suivante : la Division du procureur général, la Division des services aux tribunaux, la Division des services à la justice, la Division des services administratifs ainsi que la Direction recherche et de la planification. Chaque division comprend plusieurs directions assumant chacune la responsabilité de programmes et de services particuliers. Il arrive que l'administration de la justice exige la collaboration de plusieurs directions qui joignent leurs efforts, chacune dans son domaine de compétence, pour la réalisation d'objectifs communs.

Rôle du procureur général et ministre de la Justice

La Loi sur le Conseil exécutif du Nouveau-Brunswick habilite le lieutenant-gouverneur à désigner parmi les membres du Conseil exécutif un procureur général qui sera également ministre de la Justice de la province.

Ce double rôle englobe diverses responsabilités. En sa qualité de premier conseiller juridique de la Couronne, le procureur général de la province assume une fonction qui remonte au début l'époque coloniale, il y a plus de 200 ans. Par contre, un bon nombre de ses responsabilités à titre de ministre de la Justice, qui lui sont conférées par des lois ou des décrets, sont assez récentes.

Le mandat du procureur général est le suivant :

- administrer la justice en matière criminelle dans la province et poursuivre tous les auteurs d'infractions au Code criminel du Canada et à la législation du Nouveau-Brunswick;
- représenter la Couronne dans les instances civiles et constitutionnelles;
- fournir des services juridiques à tous les ministères et organismes du gouvernement;
- représenter la Couronne lorsque des droits d'intérêt public qui concernent le gouvernement provincial sont en cause;

- to provide advice to the Government on proposed legislation and to carry out studies for the reform of law;
- to provide legislative drafting services for the Government; and,
- to print and publish acts, regulations and *The Royal Gazette* in accordance with the *Queen's Printer Act.*

The Minister of Justice is entrusted to perform the following duties:

- administer court services;
- administer corporate affairs;
- regulate trust companies;
- regulate the insurance industry;
- regulate the securities industry;
- administer and regulate co-operatives and credit unions;
- conduct examinations of financial institutions;
- administer the rentalsman's office and consumer affairs; and,
- co-ordinate the research, planning and evaluation of all aspects of the administration of justice in the Province.

Strategic Direction, 1998-2001

The Department of Justice continued to follow a Strategic Plan for the 1998-2001 period.

To set targets focused on quality and that were achievable over three years, the Department took a participatory approach to strategic planning. A strategic direction was developed in a number of areas identified during the consultation and planning process to guide the work of the Department. The strategic directions are summarized below.

Access to Justice

The Department will implement programs and mechanisms to give the public cost-effective forums for resolving their disputes and addressing their needs as users and participants in the justice system.

- conseiller le gouvernement sur les propositions législatives et effectuer des études en matière de réforme du droit;
- fournir des services de rédaction législative au gouvernement;
- imprimer et publier les lois, les règlements et la Gazette Royale, tel que prescrit par *La Loi sur l'Imprimeur de la Reine.*

Le ministre de la Justice a le mandat suivant :

- administrer les services aux tribunaux;
- administrer les affaires corporatives;
- réglementer les compagnies de fiducie;
- réglementer l'industrie des assurances;
- réglementer l'industrie des valeurs mobilières;
- administrer et réglementer les coopératives et les caisses populaires;
- procéder à l'examen des institutions financières;
- administrer le bureau du médiateur des loyers et les services à la consommation;
- coordonner la recherche, la planification et l'évaluation de tous les aspects de l'administration de la justice dans la province.

Plan directeur 1998-2001

Le ministère de la Justice a adopté un nouveau plan stratégique couvrant la période allant de 1998 à 2001.

Afin d'établir des objectifs axés sur la qualité des services et réalisables au cours de ces trois années, le Ministère a adopté une approche consultative à la planification stratégique. Un plan directeur a été établi dans un certain nombre de domaines qui ont été déterminés au cours des consultations et du processus de planification stratégique. Ce plan directeur, dont les détails sont décrits ci-dessous, oriente le travail du Ministère.

Accès à la justice

Le Ministère mettra en œuvre des programmes et des mécanismes qui fourniront à la population des moyens économiques de régler les litiges et pour répondre aux besoins des utilisateurs et des intervenants du système judiciaire.

Quality of Service

The Department will emphasize appropriate dispute resolution mechanisms and effectiveness and efficiency in the delivery of services.

Communication

The Department will use advancements in technology to integrate consultation and communication into its strategies in ways that foster internal/external communication and enhance information sharing.

Quality of Worklife

The Department will focus on priority demands in the system and strategies will be developed to assist managers and staff in meeting the Department's goals.

Technology

The Department will create an environment where technology is used strategically, and will continue its commitment to the effective use of technology to benefit the user.

Attorney General Division

This division includes: Legal Services Branch; Legislative Services Branch; and Public Prosecutions Branch. The criminal Legal Aid program is also reported in this section.

Legal Aid

Legal Aid New Brunswick provides criminal legal aid services for residents of the Province who otherwise could not afford the services of a lawyer. The Minister of Justice has general responsibility for the legal aid program which is administered by the Law Society of New Brunswick.

Application for assistance can be made at any of the eight regional offices of Legal Aid New Brunswick. Eligibility is determined on the basis of legal merit and established financial criteria. Once a legal aid certificate is obtained, the recipient can retain any lawyer in that area who accepts legal aid cases. Duty counsel is available daily in Provincial Court.

Qualité des services

Le Ministère mettra l'accent sur des méthodes convenables de règlement des différends ainsi que sur l'efficacité et l'efficience dans la prestation de ses services.

Communications

Le Ministère fera appel aux progrès technologiques pour intégrer la consultation et les communications à ses stratégies de sorte à faciliter les échanges internes et externes et à accroître le partage de l'information.

Qualité de vie au travail

Le Ministère mettra l'accent sur les besoins prioritaires du système et il élaborera des stratégies pour aider les gestionnaires et les employés à atteindre les objectifs ministériels.

Technologie

Le Ministère créera un milieu dans lequel la technologie est utilisée à des fins stratégiques, et il maintiendra son engagement envers une utilisation efficace de la technologie au bénéfice des utilisateurs.

Division du procureur général

La Division du procureur général comprend la responsabilité de la Direction des services juridiques, la Direction des services législatifs et la Direction des poursuites publiques. Le Programme d'aide juridique en droit pénal est aussi inclus dans la présente partie du rapport.

Aide juridique

L'Aide juridique du Nouveau-Brunswick fournit des services juridiques en matière criminelle aux résidents de la province qui n'ont pas les moyens d'engager un avocat. Le ministre de la Justice a la responsabilité générale du Programme d'aide juridique, qui est administré par le Barreau du Nouveau-Brunswick.

Les demandes d'aide juridique peuvent être présentées à n'importe lequel des huit bureaux régionaux de l'aide juridique du Nouveau-Brunswick. L'admissibilité des demandes est évaluée en fonction de leur mérite juridique et de certains critères financiers. Les personnes qui ont obtenu un certificat d'aide juridique peuvent retenir les services de tout avocat qui exerce dans la région et qui participe au programme. Des avocats de service sont disponibles chaque jour à la Cour provinciale.

Legal Aid New Brunswick participates in a nation-wide co-operative agreement. This agreement allows legal services to be provided to non-resident applicants in New Brunswick and to New Brunswick residents who require legal services in another province.

Highlights

- During the fiscal year 1999-2000, duty counsel provided assistance to 14,695 persons charged with 26,146 offences.
- From a total of 2,007 applications for criminal legal aid, 1,262 certificates were issued.
- The Criminal and Young Offender Services of Legal Aid New Brunswick are cost-shared by the federal and provincial governments. In 1999-2000, the provincial government contributed $2,200,000 to Legal Aid New Brunswick.
- Since April 1, 1993, the Department of Justice has taken over responsibility for delivering the Domestic Legal Aid program. Legal Aid New Brunswick continues to be a partner in the delivery of some Domestic Legal Aid services. (See Court Administration for a description of these services.)

Legal Services Branch

The Legal Services Branch provides legal advice and representation to all government departments and agencies. It also represents the Attorney General in matters of civil and constitutional litigation. The Branch combines legal expertise in various areas of practice, including: administrative law; business, corporate, commercial, construction and advocacy law; correctional and policing services law; educational, environmental and health law; financial services and insolvency; insurance, labour and employment law; landlord and tenant law; motor vehicle; municipal; natural resources law; real property; transportation and taxation law.

L'aide juridique du Nouveau-Brunswick participe à une entente nationale de coopération visant à fournir des services juridiques à des requérants d'autres provinces au Nouveau-Brunswick et à des requérants de la province qui ont besoin de services juridiques dans une autre province.

Faits saillants

- Au cours de l'année financière 1999-2000, les avocats de service ont fourni de l'aide à 14 695 personnes relativement à 26 146 infractions.
- Les 2 007 demandes d'aide juridique reçues en matière de droit criminel ont donné lieu à l'émission de 1 262 certificats.
- Le coût des services d'aide juridique en matière criminelle destinés aux adultes et aux jeunes contrevenants est partagé par les gouvernements fédéral et provincial. En 1999-2000, le gouvernement provincial a versé la somme de 2 200 000 $ à l'Aide juridique du Nouveau-Brunswick.
- Depuis le 1er avril 1993, le ministère de la Justice assume la responsabilité de la prestation du Programme d'aide juridique en matière de droit de la famille. L'aide juridique du Nouveau-Brunswick continue de collaborer à la prestation de certains services d'aide juridique en matière de droit de la famille. (Voir la section intitulée : Administration des tribunaux judiciaires pour une description de ces services).

Direction des services juridiques

La Direction des services juridiques fournit des services de consultation et de représentation juridiques à tous les ministères et organismes du gouvernement. Elle représente également le procureur général dans les litiges d'ordre civil et constitutionnel. La Direction réunit des compétences juridiques dans divers domaines du droit, y compris le droit administratif, le droit des affaires, le droit corporatif, le droit commercial, le droit de la construction, le contentieux, le droit en matière de services correctionnels et de services de police, le droit scolaire, le droit de l'environnement et le droit de la santé, les services financiers et l'insolvabilité, le droit des assurances, le droit du travail et de l'emploi, le droit des propriétaires et locataires, le droit en matière de véhicules à moteur, le droit municipal, le droit des ressources naturelles, le droit des biens réels, le droit du transport et le droit fiscal.

Among the services provided are:

- legal advice and services to Government;
- preparation of complex commercial documentation;
- legal advice on constitutional matters, including the *Canadian Charter of Rights and Freedoms*;
- civil and constitutional litigation, representing the government in cases before the Supreme Court of Canada, federal courts, trial and appeal all courts of the Province, in addition to appearing before administrative boards and federal-provincial tribunals in a wide variety of matters;
- legal advice as to Crown liability as a result of government programs and activities;
- legal advice regarding compensation of victims of crime;
- with the Public Prosecutions Branch, advice to the Government on quasi-criminal matters under various provincial statutes;
- constitutional advice to the Public Prosecutions Branch in criminal matters in which *Charter* issues have been raised;
- legal research for opinions and litigation on selected topics;
- participation in federal-provincial negotiations and agreements; and
- legal advice and opinions respecting the development of legislation and regulations.

Highlights

- Creation of a Constitutional Law Unit to provide more extensive research and advice in regard to all types of constitutional matters, in particular the *Canadian Charter of Rights and Freedoms*, as well as aboriginal law matters.

Elle offre notamment les services suivants :

- conseils et services juridiques au gouvernement;
- préparation de documents commerciaux complexes;
- conseils juridiques sur des questions constitutionnelles, notamment sur la *Charte canadienne des droits et libertés*;
- représentation du gouvernement en matière civile et constitutionnelle dans les affaires entendues par la Cour suprême du Canada, les divisions d'appel et de première instance des tribunaux fédéraux et tous les tribunaux supérieurs de la province; comparution devant des organismes administratifs et devant les tribunaux administratifs fédéraux et provinciaux dans une grande variété d'affaires;
- conseils juridiques sur la responsabilité civile de la Couronne découlant des programmes et des activités du gouvernement;
- conseils juridiques sur l'indemnisation des victimes de crime.
- en collaboration avec la Direction des poursuites publiques, des conseils au gouvernement sur des questions quasi criminelles sous le régime de diverses lois provinciales;
- conseils en matière constitutionnelle à la Direction des poursuites publiques sur des points litigieux concernant la *Charte* soulevés dans des poursuites criminelles;
- recherches juridiques sur des sujets particuliers en vue de formuler des opinions et de régler des litiges;
- participation aux négociations et aux accords entre le fédéral et la province;
- conseils et avis juridiques sur l'élaboration des lois et des règlements.

Faits saillants

- L'Unité de droit constitutionnel a été créée pour effectuer des recherches plus poussées et fournir des conseils de façon plus exhaustive sur toutes les questions de nature constitutionnelle, relevant particulièrement de la *Charte canadienne des droits et libertés*, ainsi que les questions sur le droit des autochtones

Litigation

Administrative Tribunals

- In the area of labour law, the Legal Services Branch represented Board of Management in 212 adjudication references or Board files during the fiscal year ending March 31, 2000.

- The Branch represented several government departments and agencies at hearings before various administrative boards and tribunals, including the Labour and Employment Board and liquor licensing adjudication hearings held under the *Liquor Control Act*.

Court Actions

The Branch was involved in litigation in the Supreme Court of Canada, the Court of Appeal of New Brunswick and the Court of Queen's Bench of New Brunswick. During 1999-2000, 92 Notices of Intended Action against the Crown were filed with the Branch.

In the Supreme Court of Canada

The Branch intervened in representing the Province in two appeals

- concerning the disqualification of a motor vehicle driver's licence on the ground that the physically disabled driver failed to meet a standard without individualized testing; and,

- concerning the legislative authority to alter powers of school boards and municipalities.

In the Court of Appeal of New Brunswick

Branch lawyers represented the Province in several important appeals dealing with a wide variety of topics during the year. The topics of these appeals included procedural requirements to be met in constitutional actions; the Province's jurisdiction to impose tax on goods distributed in the province from points outside the province; the jurisdiction of statutory bodies to impose sanctions for violations of terms of licences granted under provincial legislation; Crown Copyright law; and contract law, including appeals concerning the Court's role to deal with matters in the collective bargaining process, and with employment and labour disputes in the public service.

Affaires portées devant les tribunaux

Tribunaux administratifs

- En matière de droit du travail, la Direction des services juridiques a représenté le Conseil de gestion dans 212 dossiers d'arbitrage ou du Conseil au cours de l'exercice qui s'est terminé le 31 mars 2000.

- La Direction a également représenté de nombreux ministères et organismes gouvernementaux aux audiences de plusieurs commissions et tribunaux administratifs, notamment devant la Commission du travail et de l'emploi, et elle a participé à des arbitrages en matière de permis d'alcool tenus en vertu de la *Loi sur la réglementation des alcools*.

Tribunaux judiciaires

La Direction a pris part à des litiges entendus par la Cour suprême du Canada, la Cour d'appel du Nouveau-Brunswick et la Cour du Banc de la Reine du Nouveau-Brunswick. En 1999-2000, 92 avis d'action contre la Couronne ont été déposés auprès de la Direction.

Devant la Cour suprême du Canada

La Direction a représenté la Province dans les deux affaires suivantes :

- un appel concernant l'inadmissibilité d'une personne ayant une déficience physique à recevoir un permis de conduire au le motif que cette personne n'a pas réussi au test standard et qu'on ne lui a donc pas demandé de passer l'examen de conduite; et,

- un appel concernant la légalité de modifier le pouvoir des conseils scolaires et des municipalités.

Devant la Cour d'appel du Nouveau-Brunswick :

Au cours de l'année, les avocats de la Direction ont représenté le gouvernement provincial dans de nombreux appels importants, et ce dans divers domaines. La Cour a entendu des appels portant sur des questions liées aux exigences procédurales à satisfaire dans les litiges constitutionnels, à la compétence du gouvernement provincial d'imposer les biens importés dans la province, à la compétence des organismes d'origine législative de sanctionner la violation des modalités d'un permis accordé en vertu des mesures législatives provinciales, aux mesures législatives concernant les droits d'auteur de la Couronne et finalement au droit des contrats, y compris les appels concernant le rôle de la Cour dans les négociations collectives et dans les conflits de travail dans la fonction publique.

In the Court of Queen's Bench

The Branch was involved in a number of significant legal proceedings. These proceedings included defending the validity of provincial legislation that imposed practice restrictions on members of a profession, proceedings where the Province was called upon to uphold the validity of a ministerial order, actions defending the right of the Province to appoint adjudicators under provincial legislation, in addition to addressing issues involving the role of the Court in overseeing the activity of the Legislature.

In addition, Branch lawyers were involved in legal actions where damages were claimed for the negligence of provincial officials for failing to initiate extradition proceedings, and in another action, damages were claimed for loss sustained due to the alleged negligence of a municipal officer in discharging duties imposed under provincial legislation.

As well, Branch lawyers were involved in a variety of other issues ranging from judicial review of decisions of administrative tribunals, to procedural motions on discovery rules provided for under the *Rules of Court*, to actions questioning the jurisdiction of the Court to enlarge statutory time limits and the requirements to comply with the *Proceedings Against the Crown Act* with respect to the initiation of constitutional actions. Branch lawyers were also involved in applications seeking entitlement to information under the *Right to Information Act*, together with an application to prevent the Province from removing gambling machines from premises, in addition to defending the Province in matters involving the granting of licences to permit an agricultural operation. In other matters, the Branch lawyers defended the validity of the graduated driver's licence system and were also involved in examining the role of the Court in dealing with matters arising out of the *Land Titles Act*.

Other Matters

The Branch was involved in the ongoing function of reviewing and assessing claims under the victims of sexual abuse process.

Devant la Cour du Banc de la Reine :

La Direction s'est occupée d'un certain nombre d'affaires importantes, lesquelles concernaient notamment une poursuite en vue de contester la validité des mesures législatives provinciales imposant des restrictions aux membres d'une profession quant à la pratique de celle-ci, une poursuite dans le cadre de laquelle le gouvernement provincial a dû confirmer la validité d'une ordonnance ministérielle, une poursuite contestant le droit du gouvernement provincial de nommer des arbitres en vertu des mesures législatives provinciales et des questions relatives au rôle de la Cour en ce qui concerne la supervision des activités de l'Assemblée législative.

De plus, les avocats de la Direction ont représenté le Ministère dans des poursuites en dommages-intérêts mettant en cause la négligence de fonctionnaires provinciaux n'ayant pas mis en marche les procédures d'extradition ainsi qu'une perte subie en raison de la négligence présumée d'un fonctionnaire municipal alors qu'il s'acquittait de ses fonctions conformément aux mesures législatives provinciales.

Outre ce qui précède, les avocats de la Direction se sont occupés de divers autres dossiers concernant notamment des révisions judiciaires de décisions prises par des tribunaux administratifs, des motions de forme quant aux règles concernant les enquêtes préalables prévues par les *Règles de procédure*, des poursuites contestant la compétence de la Cour d'augmenter les délais législatifs et l'exigence de se conformer à la *Loi sur les procédures contre la Couronne* en ce qui concerne la soumission de litiges constitutionnels. De surcroît, ces avocats ont représenté le gouvernement provincial dans des dossiers relatifs à des demandes d'information en vertu de la *Loi sur le droit à l'information*, à une demande à la Cour en vue d'empêcher le gouvernement provincial de retirer les machines de jeu d'un certain lieu, à l'octroi de permis pour l'exécution d'opérations agricoles, à la défense de la validité du système de permis de conduire progressif et à l'examen du rôle de la Cour en ce qui a trait aux litiges concernant la *Loi sur l'enregistrement foncier*.

Autres questions

La Direction a continué de participer à l'examen et à l'évaluation des réclamations soumises dans le cadre du mécanisme provincial d'indemnisation des victimes d'agression sexuelle.

Legislative Services Branch

The mandate of the Branch is to provide to all departments and agencies; a central legislative drafting service for acts and regulations to print bills for introduction in the Legislative Assembly; to print, publish and distribute acts, regulations and *The Royal Gazette*; to provide legal advice to the Clerk of the Executive Council on Cabinet agenda items; and to carry out law reform projects.

The Queen's Printer as provided by the *Queen's Printer Act,* and the Registrar of Regulations, as provided by the *Regulations Act,* are both located within the Branch. The statutory functions of those officers are part of the Branch's mandate. The Registrar of Regulations also serves as a member of the Rules Committee established under the *Judicature Act.*

The Legislative Services Branch represents the Department at federal/provincial/territorial consultations and program reviews in relation to public legal education and information. It also provides in-kind support to Public Legal Education and Information Service of New Brunswick (PLEIS-NB). PLEIS-NB provides various services designed to inform the public of their legal rights and obligations. It receives core funding from the federal Department of Justice and the New Brunswick Law Foundation, as well as project funding from various government departments and agencies.

Highlights

- During the 1999-2000 fiscal year, 28 bills drafted in the Legislative Services Branch were introduced in the Legislative Assembly. Also, 57 regulations drafted in the Branch were filed with the Registrar of Regulations.

- Issues #11 and 12 of Law Reform Notes were published in May and December 1999 respectively. The notes describe and invite comment on law reform items that are under review in the Branch. These include the items on the agenda of the Uniform Law Conference of Canada, in whose work the Branch continues to participate.

Direction des services législatifs

La Direction assume les responsabilités suivantes : fournir à tous les ministères et organismes gouvernementaux un service centralisé de rédaction législative et réglementaire, imprimer les projets de loi, imprimer, publier et diffuser les lois, les règlements et la *Gazette royale*, fournir des conseils juridiques au greffier du Conseil exécutif sur les questions à l'ordre du jour du Cabinet et réaliser des projets en matière de réforme du droit.

L'Imprimeur de la Reine, dont le mandat est défini par la *Loi sur l'Imprimeur de la Reine,* et le registraire des règlements, dont les fonctions sont régies par la *Loi sur les règlements*, travaillent au sein de la Direction. Les tâches qui leur sont dévolues par la loi font partie du mandat de la Direction. Le registraire des règlements est également membre du Comité des règles de procédure établi sous le régime de la *Loi sur l'organisation judiciaire.*

La Direction des services législatifs représente le ministère de la Justice dans le cadre des consultations et des examens des programmes effectués à l'échelle fédérale-provinciale-territoriale en matière d'éducation et d'information juridiques de la population, et elle fournit une aide matérielle au Service public d'éducation et d'information juridiques du Nouveau-Brunswick (SPEIJ-NB). Le SPEIJ-NB offre une variété de services conçus pour mieux sensibiliser le public à ses droits et à ses obligations juridiques. Financé principalement par le ministère fédéral de la Justice et la Fondation pour l'avancement du droit au Nouveau-Brunswick, il reçoit une aide de divers ministères et organismes publics pour la réalisation de certains projets.

Faits saillants

- Au cours de l'année financière 1999-2000, 28 projets de loi rédigés par la Direction des services législatifs ont été déposés à l'Assemblée législative. De plus, 57 règlements préparés par la Direction ont été déposés auprès du registraire des règlements pendant l'année.

- Les numéros 11 et 12 du Bulletin de la réforme du droit ont été publiés en mai et en décembre 1999. Ce bulletin décrit les questions qu'examine la Direction en matière de réforme du droit, et il invite les lecteurs à formuler des observations à leur sujet. Ces questions comprennent les points à l'ordre du jour de la Conférence pour l'harmonisation des lois au Canada, aux travaux auxquels la Direction continue de participer.

- Pre-press work required for the printing of bills was carried out within the Branch. The Department of Supply and Services printed the bills under the direction of the Queen's Printer. Pre-press work for the annual volumes of acts and regulations for 1999, and for quarterly updates to loose-leaf consolidations of public acts and regulations, was carried out within the Branch. These products were printed in the private sector under contracts awarded through a public tendering process under the *Public Purchasing Act*. *The Royal Gazette* was published weekly. Pre-press work for *The Royal Gazette* was completed within the Legislative Services Branch, while the actual printing of *The Royal Gazette* was done under a contract awarded through a public tendering process under the *Public Purchasing Act*. All of these products are distributed and sold by the Queen's Printer.

- Legislative Services staff members participated in the work of the Association of Legislative Counsel in Canada, the Uniform Law Conference of Canada, the Advisory Group on Private International Law, the Queen's Printers Association of Canada and the "Comité de normalisation" of the "Programme de l'administration de la justice dans les deux langues officielles".

- In November 1999, the Branch, in conjunction with the Information Systems Branch of the Department of Justice, launched a service to make the regulations of New Brunswick available on the Internet.

- The Branch continued its preparations for the proclamation of the *Protection of Personal Information Act*. It also developed proposals for a new *Canadian Judgements Act* and for amendments to the *Infirm Persons Act*, the *Interprovincial Subpoena Act*, the *Quieting of Titles Act*, the *Reciprocal Enforcement of Judgements Act* and the *Trustees Act*. Other work on privacy law continued through the year, and work related to the Supreme Court of Canada's decision in *M.v.H.* was begun, as well as an *MLA Responsibility Act*.

- Le travail de pré-impression des lois a été effectuée par les employés de la Direction. Le ministère de l'Approvisionnement et des Services a imprimé les lois, sous la direction de l'Imprimeur de la Reine. Le travail de pré-impression des volumes annuels des lois de 1999 et des mises à jour trimestrielles de la codification sur feuilles mobiles des lois et règlements d'intérêt public a été réalisé par le personnel de la Direction. Ces produits ont été imprimés par des sous-traitants du secteur privé dans le cadre de contrats octroyés à la suite de soumissions publiques conformément à la *Loi sur les achats publics*. La *Gazette royale* a été publiée toutes les semaines. Le travail de pré-impression de la *Gazette royale* a été effectué par le personnel de la Direction des services législatifs, et l'impression a été réalisée dans le cadre d'un contrat octroyé à la suite de soumissions publiques conformément à la *Loi sur les achats publics*. Tous ces produits sont distribués et vendus par l'Imprimeur de la Reine.

- Les membres du personnel des Services législatifs ont participé aux travaux de l'Association des conseillères et conseillers législatifs du Canada, de la Conférence pour l'harmonisation des lois au Canada, du Groupe consultatif sur le droit international privé, de l'Association des imprimeurs de la Reine du Canada et du Comité de normalisation du Programme de l'administration de la justice dans les deux langues officielles.

- En novembre 1999, la Direction a lancé, de concert avec la Direction des systèmes informatiques du ministère de la Justice, un service permettant de rendre les règlements du Nouveau-Brunswick disponibles dans Internet.

- La Direction a poursuivi ses préparatifs en vue de la promulgation de la *Loi sur la protection des renseignements personnels*. Elle a également préparé des propositions pour une nouvelle loi canadienne sur les jugements ainsi que pour des modifications à la *Loi sur les personnes déficientes*, à la *Loi sur les subpoenae interprovinciaux*, à la *Loi sur la validation des titres de propriété*, à la *Loi sur l'exécution réciproque des jugements* et à la *Loi sur les fiduciaires*. Au cours de l'année, elle a également continué son travail sur le droit relatif au respect de la vie privée, et elle a commencé à s'occuper de la décision de la Cour suprême du Canada dans l'affaire *M.c.H.* et de la *Loi sur la responsabilité parlementaire*.

Public Prosecutions Branch

The Public Prosecutions branch presents the Crown in the prosecution of offences under the *Criminal Code of Canada*, the *Young Offenders Act* and other federal and provincial statutes, in all courts in the province and in the Supreme Court of Canada.

In addition, branch lawyers appear in cases of child and adult protection on behalf of the Minister of Family and Community Services under the *Family Services Act* and in cases of inter-provincial and international custody orders enforcement. The branch provides advice and guidance in investigations and prosecutions to law enforcement officers in the province and participates in the development and implementation of criminal law policies.

The central office provides legal advice to the Attorney General and Deputy Attorney General in matters regarding the administration and enforcement of criminal justice in the province. Specific responsibilities within the central unit include supervision of commercial crime prosecutions, family violence cases, young offenders, child protection matters, constitutional cases, quasi-criminal prosecutions under provincial statutes, and criminal appeal cases involving the *Charter of Rights and Freedoms*. The unit handles complaints of alleged criminal conduct against the police and other law enforcement personnel. Processing wiretap applications, prosecutions referred to the central office because of possible conflict of interest, and certain appeals before the Court of Appeal of New Brunswick and the Supreme Court of Canada fall within the mandate of this unit. The central office also acts for the Attorney General of Canada in matters under the *Extradition Act* and the *Mutual Legal Assistance in Criminal Matters Act*.

The 15 regional offices advise police in determining whether prosecution is justified. When charges proceed to trial, the Crown prosecutors in these offices are responsible for conducting prosecutions and related litigation in their areas.

Highlights

- During the year, 1,947 persons between the age of 12 and 17 were charged with 4,748 offences under the *Young Offenders Act*. This represents an increase of 5% from the previous year in the total number of charges.

Direction des poursuites publiques

La Direction des poursuites publiques représente la Couronne dans la poursuite des infractions prévues par le *Code criminel* du Canada, la *Loi sur les jeunes contrevenants* et d'autres lois fédérales et provinciales devant tous les tribunaux de la province ainsi que la Cour suprême du Canada.

De plus, les avocats de la Direction représentent des Services familiaux et communautaires, conformément à la *Loi sur les services à la famille*, dans des affaires ayant trait à des demandes de protection d'enfants et d'adultes ainsi qu'à l'application d'ordonnances de garde interprovinciales et internationales. La direction conseille et guide les agents d'application de la loi de la province en matière d'enquêtes et de poursuites et participe à l'élaboration et à la mise en œuvre des lignes directrices relatives au droit criminel.

Le bureau central fournit des conseils juridiques au procureur général et au procureur général adjoint sur les questions concernant l'administration et l'application de la justice criminelle dans la province. Il est chargé en particulier de diriger les poursuites criminelles en matière commerciale, les affaires de violence familiale, les poursuites contre les jeunes contrevenants, les affaires de protection de l'enfance, les affaires constitutionnelles, les poursuites quasi criminelles en vertu de lois provinciales et les appels en matière criminelle touchant la *Charte*. Il s'occupe des plaintes de nature criminelle portées contre des policiers ou d'autres agents d'application de la loi. Il est également chargé des demandes d'autorisation d'écoute électronique, des poursuites qui lui sont renvoyées en raison de conflits d'intérêts possibles ainsi que de certains appels interjetés devant la Cour d'appel du Nouveau-Brunswick et la Cour suprême du Canada. Il agit aussi au nom du procureur général du Canada dans les instances relevant de la *Loi sur l'extradition* et de la *Loi sur l'entraide juridique en matière criminelle*.

Les quinze bureaux régionaux aident la police à déterminer s'il y a lieu ou non d'intenter des poursuites. Lorsque les inculpations donnent lieu à un procès, les procureurs de la Couronne de la région sont chargés de diriger les poursuites et les instances qui s'y rapportent.

Faits saillants

- Pendant l'année, 1 947 personnes âgées de 12 à 17 ans ont été accusées de 4 748 infractions en vertu de la *Loi sur les jeunes contrevenants*, ce qui représente une augmentation de 5 p. 100 du nombre total d'accusations.

- During the year, there were 14,611 charges laid under the Criminal Code involving adult offenders. This cannot be compared to last year as previous years' data only counts number of cases.

- The Branch expanded to include three specialist prosecutors to argue cases involving aboriginal treaty rights.

- The Branch continues to use technology to increase its efficiency. This year, a file system was implemented which included new manual and computer procedures. The branch is also devising a means of using the Intranet to collect and disseminate legal information.

- The Branch participated in consultations with federal and provincial criminal justice officials regarding proposed amendments to the *Criminal Code*. The discussions included such diverse areas as youth criminal justice, sentence reform, criminal harassment, home invasions, DNA database collection, miscarriage of justice procedures and the filing of electronic documents.

- The Branch began its co-chairing responsibilities with the Department of Public Safety to establish a steering committee and develop a strategy for implementing a system of restorative justice in the province.

- The Branch, through its advisory committee, began a complete review and revision of its Public Prosecutions Operations Manual which contains all the policy directives guiding the exercise of prosecutorial discretion in the province.

- The Branch continued to implement a charge approval form, which through police and Crown prosecutors, will provide general information on all charging decisions and specific statistics on reasons for not approving or withdrawing charges in spousal abuse cases.

- Au cours de l'année, 14 611 accusations ont été portées contre des contrevenants adultes en vertu du *Code criminel*, soit une augmentation de 26 p. 100 par rapport à l'année précédente. Il est impossible de comparer ces données avec celles de l'année précédente puisque seul le nombre de dossiers avait alors été compté.

- La Direction a élargi ses cadres et compte maintenant trois procureurs spécialisés chargés de dossiers portant sur les droits autochtones issus des traités.

- La Direction continue à avoir recours à la technologie pour accroître son efficacité. Cette année, un nouveau système de classement, incluant de nouveaux procédés manuels et informatiques, a été mis en œuvre. La Direction travail également à trouver des moyens de recueillir et de distribuer des renseignements juridiques par l'entremise de l'intranet.

- La Direction a participé, de concert avec des responsables de la justice pénale des gouvernements provinciaux et fédéral, à l'étude de diverses modifications proposées au *Code criminel*. Ces modifications touchent diverses questions, comme la justice pénale pour les jeunes, la réforme des peines, le harcèlement criminel, les invasions de domicile, la collecte de données génétiques, les procédures concernant les erreurs judiciaires et le dépôt de documentation électronique.

- La Direction a également assumé la coprésidence, avec le ministère de la Sécurité publique, d'un comité directeur chargé de dresser une stratégie de mise en œuvre d'un modèle de justice réparatrice au Nouveau-Brunswick.

- Par l'entremise de son comité consultatif, la Direction a commencé la révision complète du Manuel des opérations des Poursuites publiques, qui renferme toutes les directives concernant le pouvoir discrétionnaire du poursuivant au Nouveau-Brunswick.

- La Direction a poursuivi la mise en œuvre d'un formulaire d'approbation des accusations qui, par l'entremise des services de police et des procureurs de la Couronne, permettra de fournir des renseignements généraux sur toutes les décisions prises concernant les accusations et d'établir des statistiques sur les raisons pour lesquelles des accusations ont été retirées ou n'ont pas été approuvées dans les cas victime de violence conjugale.

- The Branch continues to monitor the implementation of a spousal abuse investigation checklist by provincial police agencies. The investigation checklist is strongly recommended by the branch because its use will assist the police in obtaining all available independent evidence which could allow a prosecution to continue when a spousal abuse victim refuses to testify.

- The Branch was involved in appellate litigation in the Supreme Court of Canada, the New Brunswick Court of Appeal and the Court of Queen's Bench of New Brunswick.

- In the Supreme Court of Canada, the branch intervened in a case from the British Columbia Court of Appeal which raises the issue of the constitutionality of the *Criminal Code* provisions for possession of child pornography.

- In the Court of Appeal of New Brunswick, the branch was involved in a number of sentence appeals, the most significant involving the clarification of the proper principles which guide the issuance of conditional sentence orders whereby an accused can serve a term of imprisonment while still living in the community.

- In the Court of Queen's Bench of New Brunswick, an appeal is pending whereby the defendant will appeal his conviction in the Provincial Court of unlawful possession of timber from Crown lands after raising his defence of a treaty right and a right based on aboriginal title.

Court Services Division

The Court Services Division is responsible for overseeing the delivery of services provided by the Office of the Registrar of the Court of Appeal and the Court of Queen's Bench, the Operations Branch and the Program Support Branch. Court Services Division provides administrative services required to support the operation of New Brunswick's court system and oversees the delivery of the Family Support Orders Service and the Domestic Legal Aid program.

- La Direction continue à suivre de près l'utilisation, par les services de police de la province, d'une nouvelle liste de contrôle pour les enquêtes sur les cas de violence familiale. La Direction recommande fortement l'utilisation de cette liste de contrôle puisque cette dernière aidera les services de police à obtenir tous les éléments de preuve indépendants qui pourraient lui permettre d'aller de l'avant avec une poursuite même si une victime de violence conjugale refuse de témoigner.

- La Direction a participé à des litiges en appel devant la Cour suprême du Canada, la Cour d'appel du Nouveau-Brunswick et la Cour du Banc de la Reine du Nouveau-Brunswick.

- Devant la Cour suprême du Canada, la Direction est intervenue dans une affaire dont avait été saisie la Cour d'appel de la Colombie-Britannique et qui a soulevé la question de la validité constitutionnelle des dispositions du *Code criminel* concernant la possession de pornographie juvénile.

- Devant la Cour d'appel du Nouveau-Brunswick, la Direction a participé à de nombreux appels concernant les peines imposées, notamment une cause nécessitant la clarification des principes régissant la délivrance d'ordonnances de condamnation avec sursis, qui permettent à un contrevenant de purger une peine d'emprisonnement tout en demeurant dans la communauté.

- Devant la Cour du Banc de la Reine du Nouveau-Brunswick, un appel demeure en instance, soit la cause d'un accusé qui interjettera appel de sa condamnation en Cour provinciale pour avoir illégalement eu en sa possession du bois de la Couronne. Sa défense se fonde sur un droit issu des traités et un droit basé sur un titre autochtone.

Division des services aux tribunaux,

La Division des services aux tribunaux est responsable de l'encadrement de tous les services fournis par la Division. La Division comprend le Bureau du registraire de la Cour d'appel et de la Cour du Banc de la Reine, la Direction des opérations et la Direction du soutien des programmes. La Division des services aux tribunaux fournit les services administratifs nécessaires au fonctionnement de l'appareil judiciaire du Nouveau-Brunswick, et elle dirige le Service des ordonnances de soutien familial et le Programme d'aide juridique en matière de droit de la famille.

Court Administration

Operations

The courts are supported through the management of court offices in 14 locations across the Province. These locations fall within six administrative regions: Bathurst-Campbellton-Tracadie, Moncton-Richibucto, Miramichi, Saint John – Hampton – St.-Stephen, Fredericton-Woodstock-Burton, and Edmundston - Grand Falls. Each administrative region is under the direction of a regional manager.

Services are delivered through the following service groupings:

Client Services includes receiving documents to be filed with the court, collecting fees, fines and payments into court and maintaining court records and files.

Court Attendance Services includes providing support for the scheduling of cases and assignment of courtrooms, providing attendance at court, preparing transcripts of evidence for criminal and family proceedings, typing decisions of the court and providing support services to provincially and federally appointed judiciary.

Family Support Services include the Family Support Orders Service and the Domestic Legal Aid program. The Family Support Orders Service provides for the collection of support payments and also the enforcement of support orders when payments are not made. Support orders filed with the court for purposes of enforcement are automatically enforced.

Domestic Legal Aid is available to victims of spousal abuse in matters such as spousal and child support, child custody and access, restraining orders, and some division of property. Legal representation is also available to clients who are not victims of spousal abuse to obtain and enforce family support orders. Mediation services are also provided by specially trained social workers.

Administration des tribunaux judiciaires

Opérations

Les services de soutien aux tribunaux sont assurés par la gestion des greffes des tribunaux dans les 14 palais de justice de la province. Ces palais de justice relèvent de six régions administratives : Bathurst-Campbellton-Tracadie, Moncton-Richibucto, Miramichi, Saint-Jean-Hampton-St. Stephen, Fredericton-Woodstock-Burton et Edmundston-Grand-Sault. Chacune relève d'un gestionnaire régional.

Les services sont fournis para les groupements suivants :

Services à la clientèle : ces services comprennent notamment la réception des documents à déposer auprès des tribunaux, la perception des droits, amendes et paiements consignés judiciairement et la tenue des dossiers et registres judiciaires.

Services des préposés aux tribunaux : ces services comprennent notamment l'établissement des rôles, l'affectation des salles d'audience, la présence des préposés devant les tribunaux, la préparation des transcriptions de la preuve en matière criminelle et familiale, la dactylographie des décisions des tribunaux et la prestation des services de soutien à l'ensemble de la magistrature provinciale et fédérale.

Services de soutien familial : ces services comprennent le Service des ordonnances de soutien familial et le Programme d'aide juridique en matière de droit de la famille. Le Service des ordonnances de soutien familial s'occupe de la perception des paiements de soutien ainsi que de l'exécution forcée des ordonnances de soutien en cas de non-paiement. Les ordonnances de soutien déposées auprès du tribunal à des fins d'exécution forcée sont automatiquement exécutées.

Le Programme d'aide juridique en matière de droit de la famille est à la disposition des victimes de violence conjugale. Il aide celles-ci à régler des questions telles le soutien au profit du conjoint et des enfants, la garde des enfants et les droits de visite, les ordonnances d'interdiction et certains cas de répartition des biens matrimoniaux. La représentation juridique est aussi offerte aux clients qui ne sont pas victimes de mauvais traitements, mais qui souhaitent obtenir ou faire exécuter une ordonnance de soutien familial

The program also offers, through Legal Aid New Brunswick, certificates to hire a lawyer to seek a variation in support obligations, where a payor has been found unable to pay support, and for representation in custody and guardianship applications by the Minister of Family and Community Services.

Licensed court social workers provide screening, information, and counselling and mediation services to people wanting to resolve issues related to marital or family disputes. Court legal officers support the courts through hearings regarding party/party costs, judgment debtors, family support orders enforcement and any other matters which may be delegated to officers of the court by the judiciary.

Program Support

Program Support Branch provides support and expertise to the Court Services Division in a regional delivery system. Some specific responsibilities include: coordinating the implementation of new programs, developing enhancements and modifications to existing programs, developing service standards and mechanisms to monitor service standards, developing operational procedures, policy analysis and assistance in divisional and operational planning and developing facility standards.

Office of the Registrar

The Office of the Registrar is the registry for the Court of Appeal and provides support services to the Chief Justice and judges of the Court of Appeal. In addition, this office processes all adoptions, acts as a registry for bankruptcies and is a central filing office for all divorces processed in the Province. The Registrar's Office processes all reciprocal enforcement of maintenance order requests received from participating states, countries, territories and provinces.

Des services de médiation sont également offerts par des travailleurs sociaux spécialisés. Par l'entremise de l'Aide juridique du Nouveau-Brunswick, le Programme délivre aussi au débiteur d'une ordonnance de soutien qui est jugé incapable de payer le soutien ordonné par le tribunal un certificat lui permettant de retenir les services d'un avocat pour demander la modification de son obligation. Le Programme délivre également des certificats dans les affaires de demandes de garde et de tutelle d'enfants présentées par le ministre des Services familiaux et communautaires.

Des travailleurs sociaux autorisés offrent des services de sélection, de renseignements, de counselling et de médiation aux personnes qui souhaitent résoudre des questions relatives à un litige conjugal ou familial. Les conseillers juridiques offrent également des services de soutien aux tribunaux en s'occupant des audiences concernant les dépens entre les parties, les débiteurs judiciaires, l'exécution des ordonnances de soutien familial et toute autre question qui leur est déléguée par la magistrature.

Soutien des programmes

La Direction du soutien des programmes apporte à la Division des services aux tribunaux soutien et compétences dans un système de prestation décentralisé. Parmi ses responsabilités, il y a lieu de mentionner la coordination de la mise en œuvre des nouveaux programmes, l'élaboration des améliorations et des modifications à apporter aux programmes actuels, l'élaboration des normes de service et des mécanismes de surveillance de ces normes, l'élaboration de modalités opérationnelles, l'analyse des politiques et l'aide à la planification de la Division et à la planification fonctionnelle ainsi que l'élaboration des normes relatives aux installations.

Bureau du registraire

Le bureau du registraire tient lieu de greffe pour la Cour d'appel; en outre, il fournit des services de soutien au juge en chef et aux juges de la Cour d'appel. Le registraire est aussi responsable du traitement de toutes les adoptions, et il agit à titre de registraire en matière de faillite; son service est le bureau central de dépôt de toutes les actions en divorce de la province. Il s'occupe de toutes les demandes d'exécution réciproque d'ordonnances de soutien venant d'états, de pays, de provinces et de territoires participants.

Courts of New Brunswick

The Province has the responsibility for the constitution, maintenance, and administration of all levels of courts in New Brunswick: the Court of Appeal, the Court of Queen's Bench, Trial Division and Family Division, the Probate Court and the Provincial Court of New Brunswick.

The Court of Appeal is located in Fredericton. The Court of Queen's Bench has offices in eight judicial districts while the Probate Court has nine offices in the eight judicial districts. The Provincial Court has 14 permanent offices. Both the Court of Queen's Bench and the Provincial Court also hear matters at satellite locations.

The Court of Appeal

The Court of Appeal of New Brunswick consists of the Chief Justice and five other justices. The *Judicature Act* provides that appeals must be heard by not less than three justices. This court sits permanently in Fredericton, but may sit elsewhere at the discretion of the Chief Justice.

The Court of Queen's Bench

The Court of Queen's Bench of New Brunswick consists of two divisions, the Trial Division and the Family Division. The Chief Justice of the Court of Queen's Bench and 22 justices constitute the permanent judiciary. There are also two supernumerary justices. Upon request of the Chief Justice of the Court of Queen's Bench, a judge appointed to one Division of the Court can act as a judge of the other Division. The Court of Queen's Bench has jurisdiction for both civil and criminal cases arising in the Province, except for those matters that are expressly excluded by statute.

The Court of Queen's Bench, Trial Division exercises jurisdiction over indictable offences tried by judge and jury or by judge alone, civil cases and certain appeals from Provincial Court.

The Chief Justice of the Court of Queen's Bench and the other justices also sit as judges of the Probate Court. The Probate Court has jurisdiction and power to establish the legal validity of wills, to grant administration of the estates of deceased persons, to recall or revoke grants and to supervise the administration and distribution of estates.

Tribunaux du Nouveau-Brunswick

La province est responsable de la constitution, du maintien et de l'administration des tribunaux judiciaires de toutes les instances au Nouveau-Brunswick : la Cour d'appel, la Cour du Banc de la Reine (Division de première instance et Division de la famille), la Cour des successions et la Cour provinciale.

La Cour d'appel a son siège à Fredericton. La Cour du Banc de la Reine a des sièges dans huit circonscriptions judiciaires, alors que la Cour des successions a neuf bureaux dans huit circonscriptions judiciaires. La Cour provinciale a 14 sièges permanents dans la province. La Cour du Banc de la Reine et la Cour provinciale peuvent également siéger ailleurs qu'à leurs sièges permanents.

Cour d'appel

La Cour d'appel de la province est composée du juge en chef du Nouveau-Brunswicket de cinq autres juges. La *Loi sur l'organisation judiciaire* prévoit que les appels doivent être entendus par au moins trois juges. La Cour a son siège permanent à Fredericton, mais elle peut siéger ailleurs, à la discrétion du juge en chef du Nouveau-Brunswick.

Cour du Banc de la Reine

La Cour du Banc de la Reine comprend deux divisions : la Division de première instance et la Division de la famille. Le juge en chef de la Cour du Banc de la Reine et 22 juges en sont les magistrats permanents; elle emploie aussi deux juges surnuméraires. À la demande du juge en chef de la Cour du Banc de la Reine, les juges nommés à une Division de la Cour ont la faculté d'agir en tant que juges de l'autre Division. La Cour du Banc de la Reine a compétence pour entendre les causes civiles et criminelles dans la province, à l'exception des affaires expressément exclues par la législation.

La Division de première instance de la Cour du Banc de la Reine a compétence pour juger les actes criminels entendus par un juge avec jury ou un juge seul, les affaires civiles et certains appels de décisions de la Cour provinciale.

Le juge en chef de la Cour du Banc de la Reine et les autres juges de la Cour siègent également en tant que juges de la Cour des successions. Celle-ci est chargée d'établir la validité juridique des testaments, d'octroyer l'administration des successions de personnes décédées dans la province, d'en rappeler ou d'en révoquer l'octroi et d'exercer un contrôle sur l'administration et la distribution des biens de chaque succession.

The Court of Queen's Bench, Family Division is a unified family court system responsible for child protection, adoption, divorce, inter-spousal rights and obligations and parent/child rights and obligations.

Provincial Court of New Brunswick

The Provincial Court is the main criminal court of first instance. It is the court before which a prosecution matter is first brought to trial, for all summary conviction (less serious) and indictable (more serious) offences in the Province. For trial and disposition of cases, certain indictable offences may, or must, be heard by the Court of Queen's Bench, as required by the *Criminal Code of Canada*, but, all proceedings for offences, from municipal by-laws to murder, commence in Provincial Court. The Provincial Court has been designated as the Youth Court under the *Young Offenders Act* and deals with persons between the ages of 12 and 17 who have been charged with summary conviction and indictable offences.

The Chief Judge, Associate Chief Judge, and 24 judges constitute the permanent judiciary.

Highlights

- During 1999-2000, court social workers saw 5,582 clients, a decrease of seven per cent from 1998-99. Of these, 928 were referred to a family solicitor, representing an increase of 12 per cent from 1998-99. Of the clients referred to a family solicitor, 480 were victims of spousal abuse, up four per cent, and 448 were dependent spouses in need of help to address support issues, up 21 per cent. In addition, 2,204 clients were referred to mediation services provided by court social workers, compared to 2,200 in 1998-99. Of these, 95 were referred back to a family solicitor as no agreement was reached.

La Division de la famille de la Cour du Banc de la Reine est un tribunal unifié de la famille responsable des affaires qui concernent la protection de l'enfance, l'adoption, le divorce, les droits et obligations des conjoints de même que les droits et obligations des parents et des enfants.

Cour provinciale du Nouveau-Brunswick

La Cour provinciale est le tribunal de première instance en matière criminelle, c'est-à-dire celui devant lequel sont d'abord engagées toutes les poursuites pour les infractions punissables sur déclaration de culpabilité par procédure sommaire (infractions moins graves) ainsi que pour les actes criminels (infractions plus graves). Certains actes criminels peuvent ou doivent être entendus et jugés par la Cour du Banc de la Reine, comme l'exige le *Code criminel* du Canada, mais toutes les poursuites, depuis les cas d'infractions aux règlements municipaux jusqu'aux meurtres, doivent être engagées devant la Cour provinciale. La Cour a également été désignée comme tribunal pour adolescents pour l'application de la *Loi sur les jeunes contrevenants*, et elle connaît les infractions punissables sur déclaration de culpabilité par procédure sommaire et les actes criminels commis par des adolescents âgés de 12 à 17 ans.

Le juge en chef, le juge en chef adjoint et 24 juges en sont les magistrats permanents.

Faits saillants

- Au cours de l'année financière 1999-2000, les travailleurs sociaux rattachés aux tribunaux ont reçu 5 582 clients, ce qui représente une baisse de 7 p. 100 par rapport à 1998-1999. De ce nombre, 928 personnes ont été orientées vers les avocats spécialisés en droit de la famille, soit 12 p. 100 de plus qu'en 1998-1999. Parmi les clients qui ont consulté les avocats spécialisés en droit de la famille, 480 étaient des victimes de violence conjugale (augmentation de 4 p. 100) et 448 étaient des conjoints à charge qui avaient besoin d'aide pour régler des questions relatives au soutien (augmentation de 21 p. 100). De plus, 2 204 clients ont été dirigés vers les services de médiation dispensés par les travailleurs sociaux rattachés aux tribunaux, comparativement à 2 200 en 1998-1999. Parmi ceux-ci, 95 clients ont été orientés à nouveau vers un avocat spécialisé en droit de la famille en raison de l'impossibilité d'arriver à une entente.

- A total of 95 civil appeals were heard in the Court of Appeal in 1999-2000, an increase of 17 per cent from 1998-99. During the same period, the volume of criminal appeals decreased to 48 from 61 in the previous year. Twenty-one small claims appeals were heard in 1999-2000, an increase of 31 per cent from 1998-99. The Court of Appeal (full court) heard 41 motions, a 46 per cent increase from the previous year. Single judge motions numbered 122, down from 143 in the previous year. Two hundred and seventy three appeals were filed, compared to 279 in the previous year.

- Statistical data from the Court of Queen's Bench, Family Division shows that in 1999-2000, the volume of filing activity increased to 6,333 from 5,496 in the previous year, up 15 per cent. Six thousand four hundred and ninety three court dispositions were processed in 1999-2000, a decrease of two per cent.

- In 1999-2000, there was a total of 12,669 cases in the Family Support Orders Service, an increase of eight per cent from the previous year. Support payments were received and disbursed in the amount of $26.8 million, an increase of seven per cent over 1998-99. Of the total dollars collected, $4.1 million was paid to the Minister of Finance account.

- In the Trial Division, a total of 4,326 causes were filed in 1999-2000, a decrease of 16 per cent compared to 1998-99; matters filed were recorded at 1,041, a decrease of eight per cent.

- During 1999-2000, the Office of the Registrar processed a total of 130 adoption files, a decrease of 23 per cent compared to the previous year. Three hundred and thirty eight bankruptcies were filed, representing a decrease of seven per cent. Changes in legislation took effect on November 30, 1992, whereby the Registrar's Office no longer receives files on summary bankruptcies unless there is a problem to be put before the Registrar or a judge.

- Other filing activity included the commencement of 1,806 divorce proceedings, an increase of four per cent; the filing of 1,706 decrees absolute and divorce judgements, up 13 per cent from 1998-99.

- En tout, 95 appels en matière civile ont été entendus par la Cour d'appel en 1999-2000, ce qui représente une augmentation de 17 p. 100 par rapport à l'année précédente. Au cours de la même période, le nombre d'appels en matière criminelle a diminué, passant de 61 à 48. Vingt et un appels en matière de petites créances ont été entendus en 1999-2000, soit une augmentation de 31 p. 100 par rapport à 1998-1999. La Cour d'appel en séance plénière a entendu 41 requêtes, soit une augmentation de 46 p. 100 comparativement à l'année précédente. Les juges seuls ont entendu 122 requêtes, comparativement à 143 l'année précédente. Un total de 273 appels ont été interjetés, comparativement à 279 l'année précédente.

- Les données statistiques de la Division de la famille de la Cour du Banc de la Reine montrent que le nombre de dossiers ouverts est passé de 5 496 en 1998-1999 à 6 333 en 1999-2000, ce qui représente une augmentation de 15 p. 100. En tout, 6 493 décisions judiciaires ont été traitées en 1999-2000, une baisse de 2 p. 100.

- En 1999-2000, le Service des ordonnances de soutien familial a traité un total de 12 669 dossiers, ce qui représente une augmentation de 8 p. 100 comparativement à l'année précédente. Environ 26,8 millions de dollars en paiements de soutien ont été reçus et déboursés cette année, ce qui représente une augmentation de 7 p. 100 par rapport à 1998-1999. Du total perçu, une somme de 4,1 millions de dollars a été versée au compte du ministre des Finances.

- Un total de 4 326 dossiers ont été ouverts par la Division de première instance en 1999-2000, soit une diminution de 16 p. 100 par rapport à 1998-1999. Le nombre de questions en litige s'est chiffré à 1 041, ce qui représente une baisse de 8 p. 100.

- Au cours de l'année financière 1999-2000, le greffe a traité 130 dossiers d'adoption, soit 23 p. 100 de moins que l'année précédente. En tout, 338 faillites ont été traitées, ce qui représente une baisse de 7 p. 100. Les modifications législatives qui sont entrées en vigueur le 30 novembre 1992 font en sorte que le Bureau du registraire ne s'occupe plus des déclarations sommaires de faillite, à moins qu'une question ne doive être soumise au registraire ou à un juge.

- Parmi les autres activités dignes de mention, citons l'ouverture de 1 806 dossiers de divorce (une augmentation de 4 p. 100) ainsi que le dépôt de 1 706 jugements irrévocables et jugements de divorce, soit une augmentation de 13 p. 100 par rapport à 1998-1999.

- During 1999-2000, 4,542 small claims were filed with the Small Claims Court - 3,013 in the range of $0 to $3,000 and 1,529 for over $3,000. One thousand two hundred and sixty small claim hearings were held during 1999-2000.

- During 1999-2000, 1,934 original Child Support Orders were filed, representing an increase of 25 per cent compared to 1998-99. Also in 1999-2000, 804 variation of Child Support Orders were filed, an increase of 16 per cent compared to the previous year.

- On October 25, 1999, the new criminal charge tracking system was implemented to replace the former mainframe Justice Information System and *Young Offenders Act* Information System. Attached to the tracking system is a reporting tool.

- The data presented was extracted from the former Justice Information System and the new replacement system.

- Forty eight thousand three hundred and ninety-one (48,391) charges were disposed of in the Provincial Court in 1999-2000.

- Approximately 42% of all cases disposed of in Provincial Court in 1999-2000 were dealt with under the *Motor Vehicle Act*.

- In 1999-2000, 4,795 charges were disposed of by Youth Court, involving 1,947 young persons aged 12 to 17.

- En 1999-2000, 4 542 dossiers de petites créances ont été ouverts. La somme en litige se situait entre 0 et 3 000 $ dans 3 013 cas et elle dépassait 3 000 $ dans 1 529 cas. En tout, 1 260 audiences ont été tenues à la Cour des petites créances en 1999-2000.

- Au cours de l'année financière 1999-2000, 1 934 nouvelles ordonnances de soutien pour enfants ont été présentées, ce qui représente une augmentation de 25 p. 100 par rapport à 1998-1999. Au cours de la même période, 804 modifications à des ordonnances soutien pour enfants ont été déposées, soit une augmentation de 16 p. 100 comparativement à l'année précédente.

- Le nouveau système de suivi des accusations au criminel a été mis en œuvre le 25 octobre 1999, remplaçant l'ancien système central d'information sur la justice et le système d'information de la *Loi sur les jeunes contrevenants*. Le nouveau système est muni d'un outil permettant de produire des rapports.

- Les données présentées proviennent de l'ancien Système d'information sur la justice et du nouveau système qui l'a remplacé.

- La Cour provinciale a traité 48 391 accusations en 1999-2000.

- Environ 42 p. 100 de toutes les affaires ayant fait l'objet d'une décision de la Cour provinciale en 1999-2000 avaient trait à la *Loi sur les véhicules à moteur*.

- En 1999-2000, 4 795 accusations portées contre 1 947 jeunes âgés de 12 à 17 ans ont fait l'objet d'une décision devant le Tribunal pour adolescents.

Court of Queen's Bench / Cour du Banc de la Reine
Trial Division / Division de première instance
Causes, Matters and Small Claims Filed* / Actions, requêtes et petites créances introduites*
1999-2000

	Causes / Actions		Matters / Requêtes	
Judicial District / Circonscription judiciaire	**District Total / Total pour la circonscription 1999-2000**	**District Total / Total pour la circonscription 1998-1999**	**District Total / Total pour la circonscription 1999-2000**	**District Total / Total pour la circonscription 1998-1999**
Saint John / Saint-Jean	1 214	1 553	254	343
Moncton	1 093	1 200	294	248
Fredericton	626	823	132	155
Bathurst	667	734	114	136
Miramichi	164	222	141	119
Campbellton	165	207	24	37
Edmundston	195	202	59	56
Woodstock	202	197	23	36
Total	**4 326**	**5 138**	**1 041**	**1 130**

*Source: Program Support Branch, Department of Justice
Causes are defined as an action, suit or other originating process between a plaintiff and a defendant. Matters generally include 1) Criminal Matters filed (indictment and summary appeals, and 2) Notices of Application as to Civil Matters filed (trials or hearings and ex-parte applications).
*Source : Soutien des programmes, ministère de la Justice.
Les causes désignent une action, une poursuite ou toute autre procédure introductive d'instance entre un demandeur et un défendeur. Les requêtes comprennent généralement 1) les affaires criminelles (accusations, transferts à un tribunal provincial et appels sommaires) et 2) les avis de requête concernant les affaires civiles (procès ou audiences et requêtes *ex parte*).

Provincial Court of New Brunswick, Charge Data - Adult Only
Cour provinciale du Nouveau-Brunswick - Données relatives aux inculpations - Adultes seulement
1999-2000

	1999-2000 No. of charges disposed of / Nombre d'inculpations jugées	**1998-1999 No. of charges disposed of / Nombre d'inculpations jugées**	**% of Change / % de variation s l'exercice précéde**
Region / Région			
Moncton	7 334	8 240	-11%
Saint John / Saint-Jean	4 939	10 023	-51%
Hampton	4 155	3 991	4%
St. Stephen	2 038	1 868	9%
Fredericton	6 134	6 154	0%
Burton	1 760	1 683	5%
Woodstock	2 635	2 412	9%
Grand Falls / Grand-Sault	2 126	1 433	48%
Edmundston	1 841	1 943	-5%
Campbellton	3 033	2 957	2%
Bathurst	2 156	2 079	3%
Tracadie	3 397	3 135	8%
Miramichi	3 297	3 789	-12%
Richibucto	3 546	3 422	4%
Total	**48 391**	**52 142**	**9%**

Small Claims Court / Cour des Petites Créances
Number of Claims Filed* / Nombre de Demandes Déposé*
1999-2000

Judicial District / Circonscription judiciaire	Up to $3,000 /Jusqu'a concurrence de 3 000$	$3,001 to $6,000 / De 3 001$ à 6 000$	Response Denial / Refus de répondre	Counter Claims up to $3,000 / Demandes reconventionnelles d'au plus 3 000$	Counter Claims $3,001 to $6,000 / Demandes reconventionnelles de 3 001$ à 6 000$	3rd Party Claims / Mise en cause
Saint John / Saint-Jean	596	309	303	35	16	11
Moncton	696	360	267	39	22	11
Fredericton	501	249	234	18	7	10
Bathurst	485	209	164	20	5	2
Miramichi	134	80	40	1	3	1
Campbellton	135	84	51	17	5	1
Edmundston	247	121	94	12	7	4
Woodstock	219	117	63	2	2	0
Total	3,013	1,529	1,216	144	67	40

*Source: Program Support Branch, Department of Justice.
*Source : Soutien des programmes, ministère de la Justice.

Court of Queen's Bench, Family Division / Cour du Banc de la Reine - Division de la famille
Total Filing Activity* / Instances introduites*
1999-2000

Judicial District/ Circonscription Judiciaire	Trial Records for Petition / Dossiers d'instruction Relatifs aux Requêtes déposées	Motions / Motions Déposées	Applications / Requêtes déposées	Separation Agreements / Accords de séparation	Voluntary Agreements (FCS clients)**/ Accords volontaires (clients FSC)**	Total	% of Change / % de variation sur l'exercice précédent
Saint John/Saint-Jean	512	478	477	3	191	1 661	22%
Moncton	424	280	512	22	146	1 384	24%
Fredericton	380	215	256	27	88	966	17%
Bathurst	130	119	320	18	113	700	10%
Miramichi	119	74	165	40	81	479	9%
Campbellton	47	43	246	15	58	409	6%
Edmundston	78	85	125	9	33	330	6%
Woodstock	96	81	147	13	67	404	6%
Total 1999-2000	**1 786**	**1 375**	**2 248**	**131**	**777**	**6 333**	
Total 1998-1999	1 478	1 105	2 107	131	675	5 496	

*Source: Program Support Branch, Department of Justice
Based on the number of trial records for petitions, motions, applications and agreements filed in the regional offices of Family Division.
**FCS= Department of Human Resources Development
*Source : Soutien des programmes, ministère de la Justice.
Fondées sure le nombre de dossiers d'instruction relatifs aux pétitions, motions, requêtes et accords déposés aux bureaux régionaux de la Division de la famille.
** FSC = Ministère du Développement des ressources humaines.

Justice Services Division

The Justice Services Division includes: Corporate Affairs Branch; Credit Unions, Co-operatives and Trust Companies Branch; Examinations Branch; Insurance Branch; Office of the Rentalsman and Consumer Affairs Branch; and Securities Administration Branch.

Corporate Affairs Branch

Corporate Affairs administers the following acts: *Business Corporations Act*; *Companies Act*; *Limited Partnership Act*; and the *Partnerships and Business Names Registration Act*.

The Branch incorporates New Brunswick-based business corporations and non-profit companies, and registers partnerships and business names under which sole proprietorships and partnerships operate. Extra-provincial corporations and businesses conducting business in New Brunswick are normally required to register with the Branch. The Branch maintains publicly available, up-to-date information on business and non-profit corporations and unincorporated business entities.

Highlights

- The *Special Corporate Continuance Act* and its General Regulation came into force on April 1, 2000.
- *An Act to Amend the Business Corporations Act* was enacted on February 18, 2000.
- The Branch continues to participate on a committee to reconcile extra-provincial corporation registration and reporting requirements in accordance with the Internal Trade Agreement.
- The Branch participated from a regulatory perspective in the conversion of Acadia Life from a mutual insurance company to a life insurance company with share capital, which became effective December 31, 1999.

Division des services à la justice

Cette division comprend la Direction des affaires corporatives, la Direction des caisses populaires, des coopératives et des compagnies de fiducie, la Direction des examens, la Direction des assurances, la Direction du médiateur des loyers et des services à la consommation et la Direction de l'administration des valeurs mobilières.

Direction des affaires corporatives

La Direction des affaires corporatives est chargée de l'application de plusieurs lois importantes, notamment la *Loi sur les corporations commerciales*, la *Loi sur les compagnies*, la *Loi sur les sociétés en commandite* et la *Loi sur l'enregistrement des sociétés en nom collectif et des appellations commerciales*.

Cette direction constitue en corporation les corporations commerciales et les compagnies à but non lucratif dont le siège social se trouve au Nouveau-Brunswick et elle enregistre les sociétés en nom collectif et les appellations commerciales sous lesquelles les entreprises individuelles et les sociétés en nom collectif exercent leurs activités. Les entreprises et les corporations commerciales extraprovinciales qui font affaire au Nouveau-Brunswick doivent normalement s'enregistrer auprès de la Direction. Celle-ci offre au public un service d'information à jour sur les corporations commerciales, les corporations à but non lucratif et les entreprises non constituées en corporation.

Faits saillants

- *Loi sur la prorogation spéciale des corporations*, de même que son règlement général, est entrée en vigueur le 1er avril 2000.
- La *Loi modifiant la Loi sur les corporations commerciales* a été adoptée le 18 février 2000.
- La Direction a continué de participer aux travaux d'un comité chargé d'harmoniser les exigences relatives à l'enregistrement et aux déclarations des corporations extraprovinciales, conformément à l'Accord sur le commerce intérieur.
- La Direction a participé, dans une perspective de réglementation, à la conversion d'Acadie Vie d'une compagnie d'assurances à forme mutuelle en une compagnie d'assurance-vie avec capital-actions, à compter du 31 décembre 1999.

Corporate Affairs Branch Activities/
Activités de la Direction des affaires corporatives

Transactions/Opérations	1998-1999	1999-2000
Incorporations/Constitutions en corporation	2 247	2 470
Registrations/Enregistrements	2 792	2 807
Annual Returns/Rapports annuels	28 004	25 779
Certified Copies/Copies certifiées conformes	2 129	2 504

Credit Unions, Co-operatives and Trust Companies Branch

Credit Unions

The Branch is responsible for the supervision of credit unions and caisses populaires in New Brunswick. It administers the *Credit Unions Act* and Regulations and carries out the duties and responsibilities of the Superintendent of Credit Unions. Along with providing incorporation services for credit unions and caisses populaires, the Branch oversees the financial stability and solvency of credit unions for the protection of depositors and recommends policy and legislative changes concerning credit unions.

Co-operatives

The Branch administers the *Co-operative Associations Act* and Regulations. The Branch provides incorporation and related services and recommends policy and legislative changes concerning co-operatives. Co-operatives are classified under seven categories: agricultural, forest products, fisheries, consumer stores, housing, service and worker co-operatives.

Direction des caisses populaires, des coopératives et des sociétés de fiducie

Caisses populaires

La Direction assure la surveillance des caisses populaires et des *credit unions* au Nouveau-Brunswick. Elle s'occupe de l'application de la *Loi sur les caisses populaires* et de ses règlements. Cette responsabilité comprend également l'exercice des attributions du surintendant des caisses populaires. En plus d'assurer les services de constitution en corporation des caisses populaires, la Direction surveille la stabilité financière et la solvabilité des caisses dans le but de protéger les déposants, et elle recommande l'adoption de modifications aux politiques et aux mesures législatives qui concernent les caisses populaires.

Coopératives

La Direction est responsable de l'application de la *Loi sur les associations coopératives* et de ses règlements. Elle s'occupe notamment des services de constitution en corporation des coopératives et recommande des modifications aux politiques et aux mesures législatives concernant les coopératives. À des fins administratives, les coopératives sont réparties en sept catégories : les coopératives agricoles, les coopératives de produits forestiers, les coopératives de pêcheurs, les coopératives de consommateurs, les coopératives d'habitation, les coopératives de services et les coopératives de travailleurs.

Loan and Trust Companies

The Branch also administers the *Loan and Trust Companies Act*. The activities involve incorporation and licensing of provincial loan and trust companies, licensing of extra-provincial loan and trust companies and monitoring the financial stability and solvency of licensed companies for the protection of depositors. The Branch recommends policy and legislative changes concerning loan and trust companies.

Highlights

- The Branch assisted the New Brunswick Credit Union Deposit Insurance Corporation in the establishment of a $1.8 million deposit insurance fund.

- The Branch regularly assessed the status of the credit unions' and caisses populaires' Y2K readiness to mitigate the impact of a potential systemic information system failure on January 1, 2000.

- The Superintendent approved one credit union amalgamation initiative involving two credit unions, and thirteen caisse populaire amalgamation initiatives involving twenty-seven caisses populaires.

- The Superintendent released one credit union from supervision, and approved one credit union and one caisse populaire to be placed under supervision.

- During the fiscal year ending March 31, 2000, the Branch administered current co-operative association legislation, incorporated four new co-operatives, and dissolved three co-operatives.

- There were 47 extra-provincial companies licensed under the *Loan and Trust Companies Act* as of March 31, 2000. There was no New Brunswick incorporated loan and trust company. The total reported deposits from New Brunswick as of March 31, 2000 were in excess of $340 million, excluding three bank subsidiaries, which do not have to file information in accordance with the federal *Trust and Loan Corporations Act*.

Sociétés de prêt et de fiducie

La Direction assume aussi la responsabilité de l'application de la *Loi sur les compagnies de prêt et de fiducie*. Elle s'occupe notamment de la constitution en corporation et de l'agrément des compagnies provinciales de prêt et de fiducie, de l'agrément des compagnies extraprovinciales de prêt et de fiducie et de la surveillance de la stabilité financière et de la solvabilité des compagnies agréées afin de protéger les déposants. Elle recommande l'adoption de modifications aux politiques et aux mesures législatives qui concernent les compagnies de prêt et de fiducie.

Faits saillants

- La Direction a aidé la Société d'assurance-dépôts des caisses populaires du Nouveau-Brunswick à la mise en place d'un fonds d'assurance-dépôts de 1,8 million de dollars.

- La Direction a surveillé de façon régulière l'état de préparation à l'an 2000 des caisses populaires et des *credit unions* afin d'atténuer l'impact d'une défaillance systémique potentielle du système d'information le 1er janvier 2000.

- Le surintendant a approuvé un projet de fusion de deux *credit unions*, et il a également approuvé treize projets de fusion qui ont permis à vingt-sept caisses populaires de se regrouper.

- Le surintendant a mis fin à la surveillance dont faisait l'objet une *credit union*, et il a approuvé la mise sous surveillance d'une *credit union* et d'une caisse populaire.

- Au cours de l'année financière qui s'est terminée le 31 mars 2000, la Direction a administré les mesures législatives en vigueur sur les associations coopératives, elle a constitué quatre nouvelles coopératives et elle en a démantelé trois.

- Le 31 mars 2000, 47 sociétés extraprovinciales étaient titulaires d'un permis délivré en vertu de *Loi sur les compagnies de prêt et de fiducie*. Aucune compagnie de prêt et de fiducie provinciale n'était titulaire d'un permis. Le total des dépôts du Nouveau-Brunswick dépassait la somme de 340 millions de dollars le 31 mars 2000, si l'on fait exception des trois filiales de banques qui ne sont pas tenues de déposer un rapport, conformément à la *Loi sur les sociétés de fiducie et de prêt du Canada*.

Comparative Statistical Summary, Credit Unions and Caisses Populaires by Calendar Year / Tableau statistique comparatif – Caisses populaires et credit unions, par année civile

	1998	1999
No. of Credit Unions / Nombre de caisses populaires	104	87
Employees / Employés	1 458	1 227
Membership / Membres*	308 956	290 728
	$	$
Assets / Actif	1 893 763 874	2 001 293 622
Deposits / Dépôts	1 689 138 789	1 792 774 753
Expenditures / Dépenses	161 670 520	158 051 930

*This represents the number of members reported by each credit union and caisse populaire. / *Ce chiffre représente le nombre de membres déclaré par chaque caisse populaire ou credit union.
The financial information presented here represents audited information for the 1998 and 1999 fiscal years. / Il s'agit, dans le présent tableau, de données financières vérifiées pour les exercices financiers 1998 et 1999.
Further information pertaining to credit unions is provided in the Credit Union Annual Report / On trouve un complément d'information sur les caisses populaires dans le rapport annuel des caisses populaires.

Comparative Statistical Summary – Co-operatives by Calendar Year*/ Tableau statistique comparatif – Coopératives, par année civile*

	1998 (actual) (chiffres réels)	1999 (preliminary) (chiffres préliminaires)
No. of Co-operatives/Nombre de coopératives	232	233
Employees/Employés		
(full time)(à plein temps)	1 065	1 031
(part time)(à temps partiel)	2 092	2 304
Membership/Membres	88 951	87 716
Assets/Actif	188 549 190	189 837 944
Total Sales/Ventes totales	417 340 614	441 755 947

*Statistics do not represent all active co-operatives, but only those which have filed their 1998 annual returns and/or financial statements as of August 12, 1999, and 1999 annual returns and/or financial statements before June 12, 2000. / *Les chiffres ne tiennent pas compte de toutes les coopératives actives, uniquement celles qui ont déposé leur rapport annuel ou leurs états financiers de 1998 avant le 12 août 1999 et leur rapport annuel ou leurs états financiers de 1999 avant le 12 juin 2000.
**Figures do not include approximately 630 employees in relation to two federally incorporated co-operatives: The Co-operators and Co-op Atlantic. Further detailed information pertaining to co-operatives is provided in the Co-operatives Annual Report. / **Les chiffres ne tiennent pas compte d'environ 630 employés relativement à deux coopératives constituées sous le régime fédéral : The Co-operators et Coop Atlantique. On trouve un complément d'information sur les coopératives dans le rapport annuel des coopératives.

Examinations Branch

The Examinations Branch is responsible for examining financial institutions, corporations and individuals licensed by other branches in the Department of Justice. The Branch operates a comprehensive examination framework in order to provide regulators of financial institutions and licensees with assessments of whether those being regulated are financially healthy, observing sound business practices, and meeting compliance requirements under the following statutes: the *Securities Act*, *Insurance Act*, *Credit Unions Act*, *Pre-arranged Funeral Services Act*, *Loan and Trust Companies Act* and the *Collection Agencies Act*.

The Branch is also responsible for providing advisory services and recommending policy changes affecting the regulation of financial institutions and licensees for solvency, stability, and sound financial management practices.

Highlights

- The Branch completed annual desk examinations of New Brunswick-based insurance companies. Results were reported to the Superintendent of Insurance and each company. In addition, staff assisted the Insurance Branch in planning and evaluating the results of a field examination of a New Brunswick insurance company contracted with the Office of the Superintendent of Financial Institutions (Canada).

- Two field examinations of New Brunswick-based securities brokers were carried out for the Securities Administration Branch. Staff also provided assistance to the Securities Administration Branch in conducting a field examination of a New Brunswick-based mutual fund dealer. The focus of the examinations was to determine compliance with mutual fund sales practices. Annual desk examinations of New Brunswick securities brokers were also completed during the year.

Direction des examens

Cette direction est chargée de l'examen des institutions financières, des corporations et des particuliers qui obtiennent leur licence ou leur permis auprès d'autres directions du ministère de la Justice. Elle assure un service d'examen général de manière à fournir aux responsables de la réglementation des institutions financières et des titulaires de permis des évaluations sur la question de savoir si les établissements et les particuliers assujettis à la réglementation sont dans une bonne situation financière, adoptent de saines pratiques commerciales et se conforment aux exigences prévues par les lois suivantes : la *Loi sur les valeurs mobilières*, la *Loi sur les assurances*, la *Loi sur les caisses populaires*, la *Loi sur les arrangements préalables de services de pompes funèbres*, la *Loi sur les compagnies de prêt et de fiducie* et la *Loi sur les agences de recouvrement*.

La Direction est responsable de la prestation de services de consultation; elle recommande des changements aux politiques qui touchent la réglementation des institutions financières et des titulaires de permis aux chapitres de la solvabilité, de la stabilité et des bonnes méthodes de gestion financière.

Faits saillants

- La Direction a mené à terme ses examens manuels annuels des sociétés d'assurance relevant de la compétence de la province. Elle en a communiqué les résultats au surintendant des assurances et à chacune des sociétés. De plus, le personnel a aidé la Direction des assurances dans la planification et l'évaluation des résultats d'un examen sur place d'une société d'assurance du Nouveau-Brunswick en vertu d'une entente avec le Bureau du surintendant des institutions financières du Canada.

- Deux vérifications sur place ont été effectuées pour le compte de la Direction de l'administration des valeurs mobilières auprès de courtiers en valeurs mobilières établis au Nouveau-Brunswick. Le personnel a également aidé la Direction de l'administration des valeurs mobilières à procéder à une évaluation sur place d'un courtier en fonds mutuels du Nouveau-Brunswick. Ces vérifications avaient pour but de déterminer le degré de conformité aux méthodes de vente des fonds mutuels. Au cours de l'année, des examens manuels annuels ont également été effectués auprès de courtiers en valeurs mobilières établis au Nouveau-Brunswick.

- The Branch continued its ongoing activities to monitor the financial results and business practices of New Brunswick credit unions, stabilization boards and federations. Comments were reported to the Superintendent of Credit Unions on financial results and other compliance issues. A field examination was completed for a stabilization board during the year, and results were reported to the Superintendent of Credit Unions and the stabilization board.

- A review of documents relating to the renewal of two families of New Brunswick mutual funds was completed, and the results were reported to the Securities Administration Branch.

- The Branch completed an on-site examination of a licenced realt estate company trust fund at the request of the Consumer Affairs Branch.

- A review of annual financial statements of licensed collection agencies was done, and an assessment was provided to the Consumer Affairs Branch.

- The Branch completed on-site examinations of pre-arranged funeral trust funds in 28 funeral homes. Assessments and recommendations are forwarded to the Consumer Affairs Branch after each examination for any required follow-up with the funeral home. Staff also reviewed and assessed funeral homes' trust fund annual statements submitted to the Department.

- Financial, advisory and other assistance was provided to the other branches of Justice Services when requested. These services usually relate to questions of business practices, disclosure to the public or compliance with the applicable statute.

- The Branch reviewed financial information submitted in accordance with the *Loan and Trust Companies Act* and reported quarterly to the Superintendent.

- A report on the financial status of New Brunswick credit unions was prepared and submitted to the Department of Finance.

- La Direction a poursuivi ses activités régulières de surveillances des résultats financiers et des pratiques commerciales des caisses populaires, des offices de stabilisation et des fédérations du Nouveau-Brunswick. Elle a fait part au surintendant de ses observations sur les résultats financiers et sur les autres questions de conformité. Elle a en outre effectué une vérification sur place d'un office de stabilisation au cours de l'année, et elle en a communiqué les résultats au surintendant des caisses populaires et à l'office de stabilisation.

- La Direction a examiné les documents se reportant au renouvellement de deux familles de fonds mutuels du Nouveau-Brunswick, et elle a communiqué les résultats à la Direction de l'administration des valeurs mobilières.

- À la demande de la Direction des services à la consommation, la Direction a mené à terme une vérification sur place des fonds en fiducie relatifs à une société immobilière autorisée.

- Les états financiers annuels des agences de recouvrement titulaires d'un permis ont été passés en revue. Une évaluation a ensuite été remise à la Direction des services à la consommation.

- La Direction a mené à terme des vérifications sur place des fonds en fiducie relatifs aux arrangements préalables de services de pompes funèbres auprès de 28 salons funéraires. Des évaluations et des recommandations sont transmises à la Direction des services à la consommation après chacun des examens en vue d'assurer le suivi nécessaire auprès des salons funéraires. Le personnel de la Direction a aussi vérifié et évalué les états financiers annuels des comptes en fiducie soumis au Ministère par les salons funéraires.

- Sur demande, la Direction a fourni des conseils et de l'aide aux autres directions de la Division des services à la justice. Ces services se rapportaient généralement à des questions en matière de pratiques commerciales, de divulgation au public ou de conformité aux lois.

- La Direction a examiné les renseignements financiers soumis conformément à la *Loi sur les compagnies de prêt et de fiducie*, et elle a soumis trimestriellement les résultats au surintendant.

- Les employés de la Direction ont préparé un rapport sur la situation financière des caisses populaires du Nouveau-Brunswick à l'intention du ministère des Finances.

- Staff provided administrative services to the New Brunswick Credit Union Deposit Insurance Corporation.

Insurance Branch

The Insurance Branch supervises and regulates the business of insurance in New Brunswick. The goal is to protect the public by regulating insurers who carry on business in the Province and by requiring individuals who sell insurance products on behalf of these insurers to meet both educational standards and licensing requirements. This includes all classes of insurance within the definition of property and casualty, life, accident and sickness, and marine insurance. The Branch is responsible for the administration of the *Insurance Act*, the *Premium Tax Act*, the *Surety Bonds Act*, the *Marine Insurance Act*, and the *Special Insurance Companies Act*.

Highlights

- In accordance with the Conference of Atlantic Premiers' initiative on harmonized insurance legislation, the Branch continued to participate in the development of a draft harmonized Act. The draft was officially released on April 6, 1999 for public discussion and input.

- The Branch implemented a new software program for the administration of Branch operations, including licensing and revenue administration.

- Through the Canadian Council of Insurance Regulators, New Brunswick worked with other jurisdictions and with industry associations to address current insurance and regulatory issues.

- A number of examinations and audits of provincial insurers were carried out jointly with the Examinations Branch.

- The Branch participated from a regulatory perspective in the conversion of Acadia Life from a mutual insurance company to a life insurance company with share capital, which became effective December 31, 1999.

- La Direction a fourni des services administratifs à la Société d'assurance-dépôts des caisses populaires du Nouveau-Brunswick.

Direction des assurances

La Direction des assurances surveille et réglemente le secteur des assurances au Nouveau-Brunswick. Son travail a pour but de protéger le public en réglementant les assureurs qui font affaire dans la province et en obligeant les personnes qui vendent des polices pour le compte de ces assureurs à se conformer à des normes de formation et à obtenir un permis. Ce secteur comprend toutes les catégories d'assurances correspondant à la définition des assurances IARD, de l'assurance-vie, de l'assurance accident et maladie et de l'assurance maritime. La Direction est chargée de l'application de la *Loi sur les assurances*, de la *Loi de la taxe sur les primes d'assurance*, de la *Loi sur les cautionnements*, de la *Loi sur l'assurance maritime* et de la *Loi sur les compagnies d'assurance spéciale*.

Faits saillants :

- Dans le cadre du projet d'harmonisation des mesures législatives sur les assurances de la Conférence des premiers ministres de l'Atlantique, la Direction a continué de participer à l'élaboration d'une ébauche d'une loi harmonisée. Cette ébauche a été officiellement rendue publique le 6 avril 1999 dans le but de susciter des discussions et de recueillir l'avis de la population.

- La Direction a mis en œuvre un nouveau logiciel pour l'administration de ses activités, notamment la gestion de la délivrance des permis et des recettes.

- Au sein du Conseil canadien des responsables de la réglementation d'assurance, la Direction a collaboré avec d'autres administrations et avec des associations professionnelles à l'examen des enjeux courants dans les domaines de l'assurance et de la réglementation.

- La Direction a participé à un certain nombre d'examens et de vérifications auprès des assureurs de la province, en collaboration avec la Direction des examens.

- La Direction a participé dans une perspective de réglementation à la conversion d'Acadie Vie d'une compagnie d'assurances à forme mutuelle en une compagnie d'assurance vie avec capital-actions, à compter du 31 décembre 1999.

Statistical Summary of Insurance Operations*/Tableau statistique – Assurances*

	1999-2000	1998-1999
Licensed Insurers/ Assureurs titulaires d'une licence	271	276
Agents, Brokers, Adjusters & Appraisers / Agents, courtiers, experts en sinistres et estimateur de dommages	4 298	3 922
	$	$
Premium Taxes Collected/ Taxes sur les primes perçues	23 957 436	23 500 970
Other Revenue/ Autres recettes	1 609 025	1 477 288
Branch Operation Costs/ Frais de fonctionnement de la direction	336 947	390 596

*Detailed information is provided in the Annual Report of the Superintendent of Insurance, fiscal year ending March 31, 2000.
*Des renseignements détaillés sont fournis dans le rapport annuel du surintendant des assurances pour l'exercice se terminant le 31 mars 2000.

Office of the Rentalsman and Consumer Affairs Branch

Office of the Rentalsman

The Office of the Rentalsman operates and manages *The Residential Tenancies Act* program. The Chief Rentalsman based in Fredericton and nine other rentalsmen in six regional offices throughout the Province provide advice and guidance to landlords and tenants, perform investigations for the mediation and arbitration of disputes and provide educational information to improve relations between landlords and tenants. The rentalsmen also decide on the disbursement of security deposit monies in cases of dispute in relation to these funds.

Highlights

- The number of inquiries and complaints stood at 73,885 in 1999-2000, an increase from 68,103 in 1998-1999. As a result of these requests and complaints, 303 notices to comply were issued in this fiscal year, and 140 eviction orders were issued in 1999-2000. Inspections totaled 332.

- As of March 31, 2000, security deposits held by the Office of the Rentalsman numbered 29,997 compared to 28,359 at the previous year-end and totalled $9,122,271, an increase of $780,571 over the 1998-1999 total.

Direction du médiateur des loyers et des services à la consommation

Direction du médiateur des loyers

La Direction du médiateur des loyers est responsable de l'administration des programmes établis en vertu de *La Loi sur la location de locaux d'habitation.* La médiatrice en chef des loyers, à Fredericton, et les neuf médiateurs répartis dans six bureaux régionaux dans toute la province conseillent et guident les propriétaires et les locataires, font des enquêtes en vue de la médiation des litiges et diffusent des renseignements visant à améliorer les rapports entre propriétaires et locataires. Les médiateurs des loyers décident aussi de l'attribution des dépôts de garantie en cas de litige.

Faits saillants

- Le nombre de demandes de renseignements et de plaintes s'établissait à 73 885 en 1999-2000, une augmentation par rapport aux 68 103 demandes et plaintes enregistrées l'année précédente. Ces demandes de renseignements et ces plaintes ont donné lieu à 303 avis à se conformer au cours de l'exercice. Au total, 140 ordres d'expulsion ont été délivrés en 1999-2000. Au cours de l'année, 332 inspections ont été effectuées.

- Au 31 mars 2000, le Bureau du médiateur des loyers détenait 29 997 dépôts de garantie – comparativement à 28 359 à la fin de l'exercice précédent – pour un total de 9 122 271 $, soit une augmentation de 780 571 $ par rapport au total de l'exercice 1998-1999

- Prosecutions continued under *The Residential Tenancies Act* in relation to landlords who failed to remit security deposits to the Rentalsman.

Consumer Affairs

Consumer Affairs provides day-to-day enforcement and administration of a wide range of consumer legislation including: *Auctioneers Licence Act, Collection Agencies Act, Commissioners for Taking Affidavits Act, Consumer Product Warranty and Liability Act, Cost of Credit Disclosure Act, Direct Sellers Act, Pre-arranged Funeral Services Act and Real Estate Agents Act.* Activities include investigating consumer complaints, advising consumers of their rights and responsibilities, promoting consumer education and information and issuing licences for the regulation of businesses under consumer legislation.

Highlights

- The fiscal year 1999-2000 was the seventh year of operation in which rentalsmen were providing consumer information throughout the Province. There were 12,744 requests for information, which is an increase of approximately 900 calls. There were 1,226 complaints handled in 1999-2000, an increase of 104 complaints compared to 1998-1999.

- There were 4,568 licences and certificates issued under the *Real Estate Agents Act, Auctioneers Licence Act, Direct Sellers Act, Collection Agencies Act, Pre-arranged Funeral Services Act, Cost of Credit Disclosure Act* and *Commissioners for Taking Affidavits Act.* This is an increase of 192 compared to 1998-1999.

- Des poursuites continuent d'être engagées en vertu de la *Loi sur la location de locaux d'habitation* contre les propriétaires qui ne remettent pas les dépôts de garantie au médiateur des loyers.

Services à la consommation

Les Services à la consommation s'occupent de l'application et de l'administration journalières d'une vaste gamme de mesures législatives touchant la consommation. Les lois dont ils ont la responsabilité comprennent notamment la *Loi sur les licences d'encanteurs*, la *Loi sur les agences de recouvrement*, la *Loi sur les commissaires à la prestation des serments*, la *Loi sur la responsabilité et les garanties relatives aux produits de consommation*, la *Loi sur la divulgation du coût du crédit*, la *Loi sur le démarchage*, la *Loi sur les arrangements préalables de services de pompes funèbres* et la *Loi sur les agents immobiliers.* Les Services à la consommation sont chargés notamment d'enquêter au sujet des plaintes des consommateurs, de conseiller les consommateurs quant à leurs droits et responsabilités, de promouvoir l'éducation et l'information des consommateurs et de délivrer les permis visant la réglementation des activités commerciales conformément aux dispositions législatives en matière de consommation.

Faits saillants

- Pour la septième année, les médiateurs des loyers ont fourni des renseignements à l'intention des consommateurs dans l'ensemble de la province au cours de l'exercice 1999-2000. Au total, 12 744 demandes de renseignements ont été reçues dans toute la province, soit une augmentation d'environ 900 appels. De plus, 1 226 plaintes ont été traitées en 1999-2000, ce qui représente une augmentation de 104 plaintes par rapport à l'année précédente.

- Le Ministère a délivré un total de 4 568 licences et certificats en vertu de la *Loi sur les agents immobiliers*, de la *Loi sur les licences d'encanteurs*, de la *Loi sur le démarchage*, de la *Loi sur les agences de recouvrement*, de la *Loi sur les arrangements préalables de services de pompes funèbres*, de la *Loi sur la divulgation du coût du crédit* et de la *Loi sur les commissaires à la prestation des serments.* Il s'agit d'une augmentation de 192 licences et certificats par rapport à l'exercice 1998-1999.

- Services were offered to schools, community agencies and public service groups for speaking engagements, and several media releases on consumer topics were distributed.

- The Branch is playing a role in the ongoing Internal Trade Agreement as sector negotiator for the consumer-related matters sector of the agreement. The New Brunswick delegate is co-chairing the Federal/Provincial/Territorial Consumer Measures Committee under the Trade Agreement.

- Consumer Affairs is presently participating in three additional working groups pursuant to the Internal Trade Agreement. The working groups include Cost of Credit Disclosure Legislation Harmonization, the working group on Harmonization of Prohibited Practices under the Collection Agencies Act and the working group on Consumer Redress for Electronic Commerce.

- Consumer Affairs continues to provide provincial representation on the Canadian Motor Vehicle Arbitration Plan (CAMVAP), which provides consumers an alternative method of resolution of disputes with their vehicle manufacturer.

- La Direction a fourni ses services aux écoles, aux organismes communautaires et aux groupes philanthropiques, elle a présenté des exposés et elle a publié plusieurs communiqués de presse sur des sujets intéressant les consommateurs.

- La Direction des services à la consommation joue le rôle de négociateur permanent du secteur, dans le cadre de l'Accord sur le commerce intérieur, relativement à toutes les questions touchant les services à la consommation. Le délégué du Nouveau-Brunswick est coprésident du Comité fédéral-provincial-territorial des mesures et des normes en matière de consommation en vertu de l'Accord sur le commerce intérieur.

- La Direction des services à la consommation fait partie de trois autres groupes de travail mis sur pied dans le cadre de l'Accord sur le commerce intérieur. Ceux-ci s'occupent de l'harmonisation des mesures législatives sur la divulgation du coût du crédit, de l'harmonisation des pratiques prohibées en vertu de la *Loi sur les agences de recouvrement* et du recours des consommateurs en matière de commerce électronique.

- La Direction des services à la consommation continue de représenter le gouvernement provincial au sein du Programme d'arbitrage pour les véhicules automobiles du Canada (PAVAC), qui permet aux consommateurs de se prévaloir d'une méthode de règlement extrajudiciaire des conflits avec les fabricants de véhicules automobiles.

Licences and Certificates Issued by Consumer Affairs / Certificats, licences et permis délivrés par les Services à la consommation

	1998-1999	1999/2000
Licences/ Licences et permis		
Real Estate Agents Act / Loi sur les agents immobiliers		
-agents / agents	161	159
-managers / gérants	202	193
-salespersons / vendeurs	798	731
Auctioneers Licence Act / Loi sur les licences d'encanteurs	75	69
Direct Sellers Act / Loi sur le démarchage		
-vendors / vendeurs	66	60
-salespersons / représentants	441	282
Collection Agencies Act / Loi sur les agences de recouvrement		
-collection agencies / agences de recouvrement	24	30
-branch offices / succursales	23	16
-collectors / agents de recouvrement	923	1 165
Pre-arranged Funeral Services Act / Loi sur les arrangements préalables de services de pompes funèbres	58	60
Certificates/ Certificats		
Cost of Credit Disclosure Act/ Loi sur la divulgation du coût du credit	1 158	1 164
Commissioners for Taking Affidavits Act/ Loi sur les commissaires à la prestation des serments	447	638
Total of Licences & Certificates/ Total des certificats, licences et permis	**4 376**	**4567**

Securities Administration Branch

The Securities Administration Branch, located in Saint John, is established to regulate capital markets and to safeguard the interests of the investing public in New Brunswick. The Branch's mandate is to administer the *Security Frauds Prevention Act* (the *Securities Act*) to ensure that securities, such as stocks, bonds, mutual funds, and scholarship plans sold in New Brunswick meet established disclosure standards; that those who trade in securities, such as investment dealers and salespersons, are suitable for registration and meet established standards; that investors are treated in a fair, just and equitable manner through enforcement and compliance actions conducted by the Branch in co-operation with various police and regulatory agencies; and that stakeholders are educated and informed about securities matters.

Direction de l'administration des valeurs mobilières

La Direction de l'administration des valeurs mobilières, située à Saint-Jean, est l'organisme provincial responsable de la réglementation des marchés des capitaux et de la protection des investisseurs du Nouveau-Brunswick. Elle a pour mandat d'assurer l'application de la *Loi sur la protection contre les fraudes en matière de valeurs* (*Loi sur les valeurs mobilières*) de sorte à ce que les valeurs mobilières telles que les actions, les obligations, les fonds mutuels et les régimes d'épargne-études vendus au Nouveau-Brunswick respectent les normes établies en matière de divulgation. Elle s'assure aussi que les personnes qui font le commerce des valeurs mobilières, comme les courtiers en valeurs et les vendeurs, rencontrent les critères d'enregistrement ainsi que les autres normes reconnues, et que les investisseurs sont traités de façon juste et équitable. Elle s'acquitte de son mandat par des activités d'application et d'exécution de la loi, en collaboration avec les corps policiers et les organismes réglementaires. Enfin, elle s'occupe de l'éducation et de l'information des intervenants sur le marché des valeurs mobilières.

Highlights

- The Securities Law Reform project announced last year was commenced. The Department's Supervising Committee and staff of the Branch are participating actively in the study process. A report and recommendations for new securities legislation is expected in the next fiscal year.

- The Branch completed its first expansion since it was established in 1989 with the addition of four new positions, raising its complement of full-time staff to seven. Responsibility for registration functions was transferred to the Deputy Administrator, Capital Markets and the Registration Officer. A new Compliance Officer and Deputy Administrator, Policy and Hearings joined the existing Deputy Administrator, Enforcement and Compliance to create the Enforcement and Compliance unit. The Administrator, who is Director of the Branch, now works with the Administrative Assistant. Additional space was also obtained at the Branch's current location to accommodate this important increase of resources.

- Enforcement and compliance initiatives increased significantly with the addition of new staff, resulting in six field compliance reviews of mutual funds and scholarship plan brokers as well as examinations of a New Brunswick-based portfolio manager and a mutual fund dealer. These initiatives continue to reflect the importance with which the Branch views its compliance and enforcement responsibilities.

- The expansion of the Branch necessitated the review of its existing records retention and management systems. A redesign, commenced during the fiscal year, to be completed next year, is expected to result in greater efficiencies and simplification in the records management area

Faits saillants

- Le projet de réforme de la législation en matière de valeurs mobilières annoncé l'an dernier a été entrepris. Le comité de supervision du Ministère et le personnel de la Direction participent activement au processus de l'étude. Un rapport et des recommandations concernant l'adoption d'une nouvelle législation sur les valeurs mobilières devrait être présenté au cours de la prochaine année financière.

- La Direction a connu sa première expansion depuis qu'elle a été établie en 1989 grâce à l'ajout de quatre nouveaux postes, ce qui augmente l'effectif à temps plein à sept personnes. La responsabilité des tâches d'enregistrement a été confiée à l'administrateur adjoint des marchés de capitaux et à l'agent d'enregistrement. Un nouvel agent de la conformité et un administrateur adjoint des politiques et des audiences se sont joints à l'actuel administrateur adjoint de l'application des lois et de la conformité afin de créer une unité de l'application des lois et de la conformité. L'administrateur, qui est en fait le responsable de la Direction, travaille maintenant avec l'adjointe administrative. On a également obtenu des locaux additionnels à l'emplacement existant de la Direction afin de faire de la place pour cette importante augmentation des ressources.

- Les initiatives d'application de la loi et de la conformité ont augmenté considérablement avec l'arrivée du nouveau personnel, ce qui a permis de procéder à six évaluations sur place de la conformité des courtiers en fonds mutuels et en régimes d'épargne-études ainsi qu'à des inspections auprès d'un gestionnaire de portefeuille et d'un courtier de fonds mutuels établis au Nouveau-Brunswick. Ces initiatives continuent de refléter l'importance que la Direction accorde à ses responsabilités en matière de conformité et d'application de la loi.

- L'expansion de la Direction a rendu nécessaire la révision de ses systèmes existants de conservation et de gestion des dossiers. Une restructuration entreprise pendant l'année financière, et qui doit se terminer l'an prochain, devrait permettre d'augmenter l'efficacité et de simplifier la gestion des dossiers.

- Investor education initiatives took greater prominence with the addition to staff of the Deputy Administrator, Policy and Hearings. One of the stated mandates of the position is to develop mechanisms, procedures and initiatives resulting in enhanced investor awareness of capital markets and investor issues. As a consequence, the Branch was an active participant in this year's Investor Education Week through the distribution of investor kits and other materials, speaking engagements and media events.

- The Branch continued to participate with other securities and financial sector regulators in the Canadian Securities Administrators ("CSA") organization. Uniformity and harmonization, along with mutual reliance, remain key objectives of the CSA. During the year, a system of mutual reliance for national exemption applications, as well as prospectus filings, was implemented.

Les initiatives d'éducation des investisseurs ont pris une importance accrue en raison de la présence d'un nouveau membre du personnel sous la forme d'un administrateur adjoint des politiques et des audiences. L'un des mandats convenus du poste est d'élaborer des mécanismes, des procédés et des initiatives permettant de mieux sensibiliser les investisseurs aux questions touchant l'investissement et les marchés de capitaux. Ainsi, la Direction a participé activement cette année à la Semaine de l'éducation des investisseurs en distribuant des trousses de l'investisseur et d'autre documentation, de même qu'en participant à la présentation d'exposés et à des activités médiatisées.

- La Direction a continué de participer avec d'autres autorités de réglementation des valeurs mobilières et du secteur financier aux activités du groupe des Autorités canadiennes en valeurs mobilières (ACVM). L'uniformité et l'harmonisation, de même que la confiance mutuelle, restent les principaux objectifs des ACVM. Au cours de l'année, un système de confiance mutuelle a été mis en œuvre pour les demandes nationales d'exemption de l'application ainsi que pour les dépôts de prospectus.

Comparative Statistical Summary of Securities Administration Branch Operations / Tableau statistique comparatif-Direction de l'administration des valeurs mobilières

Activities/Activités	1998-1999	1999-2000
Brokers Registered / Courtiers enregistrés	110	140
Salespersons Registered / Vendeurs enregistrés	3, 506	4 314
Security Issuers Certificates Issued / Certicats délivrés aux émetteurs de valeurs	391	428
Exemption Orders / Ordonnances	173	299
Complaints / Investigations pursued / Plaintes/enquêtes menées	38	33
	$	$
Compliance Reviews / Examens de conformité	-	12
Revenue / Recettes	1 873 000	4 035 000

Administrative Services Division

Administrative Services Division supports the Department of Justice in meeting its mission, goals and objectives through the provision of quality support, advice, consultation, monitoring and coordinating services to managers and employees in the areas of departmental services, expropriation advisory services, financial services, human resources, information systems and facilities management.

Facilities Management

Facilities Management is responsible for planning, co-ordinating, budgeting and implementing major capital projects, capital improvement projects and managing office accommodations for the Department throughout the Province.

Highlights

- Continuation of programming and design planning for the consolidation and upgrading of new court facilities in Miramichi. At year's end, various options were being evaluated.

- Built-in security features continued to be a high priority. Controlled access doors and security counters were installed for judge's areas, crown prosecutors and court offices around the province.

- Court facilities were renovated in St. Stephen, Fredericton, Saint John and Tracadie.

- Courtrooms were renovated in Saint John, Tracadie and Richibucto.

- A prisoners' holding cell was installed in Richibucto.

Division des services administratifs

La Division des services administratifs appuie le ministère de la Justice dans la réalisation de sa mission, de ses buts et de ses objectifs en offrant aux gestionnaires et aux employés un soutien de qualité, des avis ainsi que des services de consultation, de surveillance et de coordination dans les secteurs des services ministériels, du commissaire consultatif de l'expropriation, des services financiers, des ressources humaines, des systèmes informatiques et de la gestion des installations.

Gestion des installations

La Gestion des installations est responsable de la planification, de la coordination, de la budgétisation et de la mise en œuvre des programmes de construction et de rénovation ainsi que de la gestion des locaux du Ministère à l'échelle de la province.

Faits saillants

- Le service a continué à élaborer le programme et la conception en vue du regroupement et de la modernisation des installations judiciaires de Miramichi. Diverses possibilités étaient en cours d'évaluation à la fin de l'année financière.

- Les mesures de sécurité intégrée constituent toujours une priorité de la Gestion des installations. Des portes à accès contrôlé et des guichets de sécurité ont été installés dans les bureaux des juges, les bureaux des procureurs de la Couronne et les greffes de l'ensemble de la province.

- Des travaux de rénovation ont été effectués dans les bureaux de St. Stephen, Fredericton, Saint-Jean et Tracadie.

- Les salles de tribunal de Saint-Jean, Tracadie et Richibucto ont été rénovées.

- Une cellule de détention provisoire pour les prisonniers a été installée à Richibucto.

Comparative Statistical Summary, Expropriations Advisory Officer by Calendar Year
Tableau statistique comparatif – Commissaire consultatif de l'expropriation, par année civile

Activities/Activités	1998	1999
Notice of intention to expropriate/Avis d'intention d'exproprier	43	32
Properties involved in proposed expropriations/ Biens visés par des projets d'expropriation	1 118	816
Owners of property involved in proposed expropriations/ Propriétaires visés par des projets d'expropriation	850	932
Expropriations by Order-in-Council, non-objection, or objection Withdrawn/Expropriations réalisées par décret en conseil sans opposition ou après retrait de l'opposition	37	27
Expropriations with hearings scheduled or limitation on objection period not yet expired / Expropriations pour lesquelles une audience est prévue ou dont les délais d'opposition ne sont pas encore expirés	6	6
Hearings / Audiences	1	2

Expropriation Advisory Officer

The Expropriations Advisory Officer, pursuant to the *Expropriation Act*, reviews expropriation proposals and holds public hearings on disputes over proposed property expropriation. The function of the Expropriations Advisory Officer, as an independent advisor on the merits of expropriation proposals, has evolved as an effective, cost-efficient alternative to the earlier Advisory Board. The hearing officer has fulfilled this role on a contractual basis since 1989.

The Expropriation Officer currently receives $1,000 per month for his/her services plus $125 per half day for attendance at hearings and for the preparation of reports on hearings held. Other costs that are covered by the Department include $1,500 per month for office expenses, including secretarial services, plus actual expenses incurred when attending hearings.

A comparison of activities for 1998 and 1999 is shown in the table below.

Commissaire consultatif de l'expropriation

Conformément à la *Loi sur l'expropriation*, le commissaire consultatif étudie les projets d'expropriation et tient des audiences publiques sur les contestations qui en découlent. La fonction de commissaire consultatif de l'expropriation, un conseiller indépendant qui évalue les projets d'expropriation, s'est avérée une option plus efficace et plus rentable que le conseil consultatif auparavant en place. Le commissaire actuel exerce ses fonctions à contrat depuis 1989.

Le commissaire consultatif de l'expropriation reçoit actuellement 1 000 $ par mois pour ses services, plus 125 $ pour chaque demi-journée de présence aux audiences et de préparation de rapports connexes. Les autres coûts assumés par le Ministère comprennent 1 500 $ par mois pour les frais de bureau, dont des services de secrétariat, ainsi que ses dépenses réelles associées aux audiences.

Le tableau suivant montre une comparaison des activités du commissaire pour 1998 et 1999.

Financial Services Branch

The Financial Services Branch provides advice and support to departmental managers and staff and maintains the operational accounting function by providing financial consulting, budgeting, monitoring, accounting services, revenue and expenditure forecasting and various payment functions. Specific responsibilities include paying vendors, victims and beneficiaries, processing expense claims, receiving revenue, and maintaining and managing accounting records of the Department of Justice's expenditure, revenue and trust accounts.

Records Management Unit maintains a centralized records system for certain branches of the department and provides assistance to the managers and employees in the area of records management.

Departmental Services include inventory management of office furniture and equipment, forms management, telephone systems and general services (i.e. signs, vehicle policy, parking, ID cards and the corporate card.)

Highlights

Financial Services

- Financial Services was involved in the design of new financial processes and financial reports, system testing and reconciliation of the New Brunswick Justice Information System to the Financial Information System. Responsibility for bail refunds, restitution and witness fee payments was transferred to Financial Services from Court Services.

- A proposal to accept debit and credit cards as a method of payment was approved. Implementation is scheduled for fiscal 2000/2001.

- The payment function for Family Support was transferred from Court Services to Financial Services in February 2000. Approximately 8,000 cheques per month are processed and sent to beneficiaries.

Direction des services financiers

La Direction des services financiers fournit des conseils et du soutien aux gestionnaires et aux employés du Ministère et elle assume la responsabilité de la comptabilité en offrant des services de consultation financière, de budgétisation, de surveillance, de comptabilité, de pronostics et de règlement de comptes divers. Elle a la responsabilité de payer les fournisseurs, les victimes et les prestataires, de traiter les notes de frais, de percevoir les recettes ainsi que de garder à jour et de gérer les livres comptables des dépenses, des recettes et des comptes en fiducie du ministère de la Justice.

L'Unité de la gestion des dossiers tient un système centralisé de dossiers à l'intention de certaines directions du Ministère et aide les gestionnaires et les employés en ce qui concerne la tenue des dossiers.

Les Services ministériels s'occupent de la gestion des stocks de meubles et de matériel de bureau, des formules, des systèmes téléphoniques et des services généraux (c.-à-d. : affiches, directives au sujet des véhicules, stationnement, cartes d'identité et carte ministérielle).

Faits saillants

Services financiers

- Les Services financiers ont participé à l'établissement de nouvelles procédures financières et de nouveaux rapports financiers, à l'essai du système et au rapprochement des données du Système d'information sur la justice du Nouveau-Brunswick et du Système d'information financière. De plus, les Services financiers sont maintenant responsables du remboursement des cautions, du paiement des indemnités de témoins et du dédommagement. Ces fonctions relevaient anciennement des Services aux tribunaux.

- La Direction a approuvé la proposition visant à accepter les cartes bancaires et les cartes de crédit comme méthode de paiement. La mise en œuvre de ce service est prévue pour l'année financière 2000-2001.

- Au mois de février 2000, les fonctions de paiement du Soutien à la famille ont été transférées des Services aux tribunaux aux Services financiers, qui s'occupent maintenant de traiter et d'envoyer environ 8 000 chèques par mois aux prestataires.

Highlights

Records Management

- The Securities Administration filing system is being revised. New retention schedules have been drafted and are at the approval level.

- Inventories of Insurance Branch and Program Support Branch files were completed. Retention schedules have been drafted for Insurance Branch.

- The Records Manager participated in providing regional training sessions to government employees in the regions of Saint John, Moncton/Dieppe, Woodstock and Miramichi. Sixteen employees of the Department attended these sessions.

Highlights

Departmental Services

- An inventory of all departmental telephone lines and telephone equipment was completed.

- An inventory count of departmental assets was completed for Administrative Services, Attorney General, Research & Planning and Justice Services.

Human Resource Services Branch

To ensure that management and staff have the human resources, skills and abilities required to meet the changing and demanding mandate of the Department, the Human Resource Services Branch provides leadership on human resource planning, compensation and benefits administration, recruitment and selection, classification and compensation, labour relations, training and development, performance management, change management, Employment Equity and the Official Languages Policy.

Faits saillants

Gestion des documents

- L'Unité de la gestion des documents passe actuellement en revue le système de classement de la Direction de l'administration des valeurs mobilières. L'ébauche des nouveaux calendriers de conservation est en voie d'approbation.

- La levée d'inventaire de la Direction des assurances et des Services de soutien des programmes est terminée. Des calendriers de conservation ont été ébauchés pour la Direction des assurances.

- La gestionnaire des dossiers a participé à la prestation de séances de formation régionales destinées aux employés du gouvernement dans les régions de Saint-Jean, de Moncton/Dieppe, de Woodstock et de Miramichi. Seize employés du Ministère ont assisté aux séances.

Faits saillants

Services ministériels

- Les Services ministériels ont procédé à la prise d'inventaire des lignes et de l'équipement téléphonique du Ministère.

- Les Services ministériels ont fait un inventaire des avoirs du Ministère pour la Division des services administratifs, la Division du procureur général, la Direction de la recherche et de la planification et la Division des services à la justice

Direction du service des ressources humaines

Pour faire en sorte que les gestionnaires et les membres du personnel disposent des ressources humaines, des compétences et des connaissances nécessaires pour faire face au mandat changeant et exigeant du Ministère, la Direction du service des ressources humaines s'occupe de la planification des effectifs, de l'administration de la rémunération et des avantages sociaux, du recrutement et de la sélection, de la classification et de l'indemnisation, des relations de travail, de la formation et du perfectionnement, de la gestion du rendement, de la gestion du changement, de l'équité en matière d'emploi et de la Politique sur les langues officielles.

Highlights:

- Coordinated one-day workshops throughout the Province on non-violent crisis intervention techniques for 267 employees.
- Enabled all employees to receive cheque stubs electronically through the intranet, thus saving ten days of staff time in sorting and mailing cheque stubs per year.
- A new recruitment system was developed to ensure Year 2000 compliance.
- Thirty positions were filled via the competition process.
- Twenty positions were reclassified.

Information Systems Branch

The Information Systems Branch provides technical advice to Departmental management on technological issues and on optimizing the use of technology in service delivery and administrative support. The Branch provides a Help Desk Service to approximately 400 employees and 60 members of the judiciary for assistance with:

- office automation software, such as Word, Outlook and Excel;
- customized applications, such as the Corporate Affairs system and the Rentalsman system;
- court applications, such as the Family Support Orders system;
- microcomputer and printer installations and upgrades, and
- office moves.

The Information Systems Branch plans for and maintains a province wide infrastructure enabling electronic communication, file transfer and client server system deployment. All permanent sites are part of the network and all Justice employees have access to email.

Faits saillants

- La Direction a offert à 267 employés des ateliers d'un jour dans l'ensemble de la province sur des techniques d'intervention non violentes en situation d'urgence.
- Les employés de la Direction ont maintenant accès à leur talon de chèque de paie par l'entremise de l'intranet, ce qui économise annuellement dix jours de travail habituellement consacrés au triage et à l'envoi de ces talons de chèque.
- La Direction a élaboré un nouveau système de recrutement en vue d'assurer la conformité à l'an 2000.
- La Direction a pourvu à 30 postes au moyen de concours.
- La Direction a reclassé 20 postes.

Direction des systèmes informatiques

La Direction des systèmes informatiques fournit des conseils techniques aux gestionnaires du Ministère dans le but d'optimiser l'utilisation de la technologie pour la prestation des services et le soutien administratif. La Direction fournit un service d'aide technique à environ 400 employés et 60 membres de la magistrature en ce qui concerne :

- les logiciels de bureautique comme Word, Outlook et Excel;
- les applications particulières, comme les systèmes de la Direction des affaires corporatives et de la Direction du médiateur des loyers;
- les applications des tribunaux, comme le système du Service des ordonnances de soutien familial;
- l'installation et la mise à niveau de micro-ordinateurs et d'imprimantes;
- les déménagements.

La Direction s'occupe des activités de planification et d'entretien d'une infrastructure provinciale permettant la communication électronique, le transfert de fichiers et l'utilisation d'un système client-serveur. Tous les bureaux permanents sont reliés au réseau et tous les employés du ministère de la Justice ont accès au courrier électronique.

During the past year, upgrades to departmental servers and to branch application software to meet Year 2000 compliance were completed. A new Insurance Branch system was completed and implemented.

Implementation of a new criminal charge tracking system for use in the Provincial Courts took place in October 1999. This was the culmination of much effort by Court Services staff, Administration staff, Prosecutions staff and Research and Planning. Court supervisors, as well as client services and court attendance staff, contributed to the re-design of work flows, verification of all court forms, testing of a new software application, and training in all aspects of the changes. The Department now has the capability to share court data electronically with other appropriate departments, for example, the Department of Public Safety, which has responsibility for offender management following court disposition, and the Department of Transportation which is responsible for suspensions under the *Motor Vehicle Act*.

The Branch participated in departmental committees on strategic planning, Year 2000, and performance measurement; and on inter-departmental committees on information systems, electronic commerce, Public Key Infrastructure, and Year 2000. The Branch liaises regularly with other government departments, other levels of government, and with private sector technology companies for knowledge transfer and information sharing.

Highlights

- The mainframe Justice Information System was replaced with a user-friendly application, available in both official languages.
- Year 2000 compliance initiatives, including hardware and software upgrades were completed and no problems were encountered during the changeover to the Year 2000.
- The public was given access to the New Brunswick regulations via the World Wide Web.
- The Branch completed server consolidation work, improving efficiency and expanding capacity for the Department.

Au cours de l'année financière, la Direction a mené à terme l'amélioration des serveurs du ministère et des logiciels d'application des diverses directions afin de les rendre conformes à l'an 2000. Un nouveau système pour la Direction des assurances a été mis en œuvre.

Un nouveau système de suivi des accusations au criminel à l'intention de la Cour provinciale a été mis en œuvre en octobre 1999 à la suite des efforts déployés par le personnel de la Direction des services aux tribunaux, de la Division des services administratifs, de la Direction des poursuites publiques et de la Direction de la recherche et de la planification. Les surveillants rattachés aux tribunaux, ainsi que le personnel chargé du service à la clientèle et les préposés aux tribunaux, ont participé à la restructuration de l'acheminement du travail, à la vérification de tous les formulaires utilisés par les tribunaux, à la mise à l'essai d'une nouvelle application logicielle et à la formation reliée à tous les aspects du changement. Le ministère peut désormais fournir par voie électronique des données judiciaires à d'autres ministères, comme le ministère de la Sécurité publique, qui s'occupe des contrevenants au terme du processus judiciaire, et le ministère des Transports, de qui relève la suspension des permis en vertu de la *Loi sur les véhicules à moteur*.

Des employés de la Direction ont siégé à des comités ministériels portant entre autres sur la planification stratégique, l'an 2000 et l'évaluation du rendement, ainsi qu'à des comités interministériels portant entre autres sur les systèmes informatiques, le commerce électronique, l'infrastructure à clé publique et l'an 2000. La Direction communique régulièrement avec les autres ministères, les autres paliers de gouvernement et les compagnies privées du domaine de la technologie pour partager des renseignements.

Faits saillants

- L'ordinateur central du système d'information sur la justice a été remplacé par un système conviviale disponible dans les deux langues officielles.
- La Direction a entrepris des initiatives en préparation à l'an 2000, comprenant la mise à niveau de matériel informatique et de logiciels. Le passage à l'an 2000 n'a donc causé aucun problème.
- Le public a désormais accès aux règlements du Nouveau-Brunswick par l'entremise d'Internet.
- La Direction a effectué des travaux de consolidation des serveurs de façon à améliorer le rendement et à accroître la capacité du Ministère sur ce plan.

- The Branch adopted an organizational structure of Operations Support and Solutions Development. Operations Support staff handle maintenance and enhancement of the infrastructure and Help Desk calls while Solutions Development staff handle software development projects, whether they be consultations, process changes, programming, or system analysis and design.

- A replacement for the Family Support Orders maintenance and enforcement system was completed.

- Implementation of email and internet/intranet across the Department, across the province, was completed.

- The Branch adopted a Project Management Methodology and Approach for use with system development projects involving process and technology change.

Research and Planning Branch

The Research and Planning Branch provides corporate support services in a number of areas. These include strategic and departmental planning, federal, provincial, and territorial relations, policy development, program design, performance measurement, evaluations and program reviews, public relations and communications, and executive support to the Minister and the Deputy Minister.

Highlights:

Research and Planning was involved in a number of major projects in the 1999-2000 fiscal year. These projects included:

- Participated in the development of the response to the Supreme Court of Canada decision in *M v. H.*

- Led development of amendments to the *Provincial Court Act* and a new *Provincial Court Judges' Pension Act* to respond to recommendations of the Judicial Remuneration Commission.

- La Direction a adopté une structure organisationnelle pour la Section du soutien des opérations et de l'élaboration de solutions. Le personnel du soutien des opérations s'occupe du maintien et de l'amélioration de l'infrastructure, ainsi que des appels du service d'aide technique, alors que le personnel de l'élaboration de solutions se charge des initiatives d'élaboration de logiciels, notamment les consultations, les modifications de processus, les programmes, ainsi que l'analyse et la conception de systèmes.

- Le remplacement du système de tenue et d'exécution du Service des ordonnances de soutien familial a été achevé.

- La Direction a terminé la mise en œuvre du courriel ainsi que d'Internet et de l'intranet dans tous les bureaux du Ministère à l'échelle de la province.

- La Direction a adopté une approche et une méthodologie de gestion des projets qui sera utilisée dans les projets de conception de systèmes provoquant un changement de méthodes et de technologie.

Direction de la recherche et de la planification

La Direction de la recherche et de la planification fournit des services de soutien ministériel dans un certain nombre de secteurs, dont la planification stratégique et ministérielle, les relations fédérales-provinciales-territoriales, l'élaboration des politiques, la conception des programmes, la mesure du rendement, les évaluations et l'examen des programmes, les relations publiques et les communications, ainsi que le soutien administratif du ministre et du sous-ministre.

Faits saillants :

La Direction de la recherche et de la planification a participé à plusieurs initiatives importantes au cours de l'année financière 1999-2000. En voici quelques-unes :

- La Direction a dirigé la préparation de la réponse à la Cour suprême du Canada dans l'affaire *M. c. H.*

- La Direction a dirigé l'élaboration des modifications à la *Loi sur la Cour provinciale* et de la nouvelle *Loi sur la pension des juges de la Cour provinciale* en réponse aux recommandations formulées par la Commission sur la rémunération des juges.

- Coordinated Year 2000 readiness planning for the Department.

- Participated in the implementation and monitoring of the Adult Alternative Measures program with the Department of Public Safety.

- Participated in the development of the Justice Information System (JIS) for criminal charges.

- Participated in Aboriginal Duty Counsel Study in Big Cove.

- Led the continuing development of comprehensive Performance Indicators for the Department.

- Participated in the implementation committee for the proposed federal *Youth Criminal Justice Act.*

- Led the departmental co-ordination for the future implementation of the *Protection of Personal Information Act.*

- Assisted Court Services in planning the development of a multi-year divisional operational plan.

- Co-ordinated departmental responses and reviews to national statistical reports of the Canadian Centre for Justice Statistics including *Legal Aid in Canada; Courts Resources, Expenditures and Personnel;* and, *Prosecutions Resources, Expenditures and Personnel.*

- Participated in the organization of a symposium on conferencing and restorative justice.

- Participated in the development of the implementation plan for an expanded Domestic Legal Aid (DLA) program, including the program design for a parent education program.

- Assisted in the co-ordination of the provincial judicial appointment process, as well as in the implementation of the recommendations of the Judicial Remuneration Commissions.

- La Direction a coordonné la planification des préparatifs du Ministère en vue de l'an 2000.

- La Direction a participé à la mise en œuvre et à la surveillance du Programme des mesures de rechange pour adultes en collaboration avec le ministère de la Sécurité publique.

- La Direction a participé à la conception du module de repérage des accusations du Système d'information sur la justice (SIJ).

- La Direction a participé à l'étude de l'intervention de l'avocat de service auprès des Autochtones à Big Cove.

- La Direction a continué de mener l'élaboration d'indicateurs exhaustifs du rendement pour le Ministère.

- La Direction a été représentée au sein du comité de mise en œuvre de la *Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents.*

- La Direction a coordonné au sein du Ministère la mise en œuvre de la *Loi sur la protection des renseignements personnels.*

- La Direction a aidé la Division des services aux tribunaux à planifier l'élaboration d'un plan opérationnel pluriannuel.

- La Direction a coordonné les réponses et les examens ministériels en ce qui concerne les rapports statistiques nationaux du Centre canadien de la statistique juridique, notamment sur l'aide juridique au Canada, les ressources, les dépenses et le personnel des tribunaux, ainsi que les ressources, les dépenses et le personnel des Poursuites publiques.

- La Direction a contribué à l'organisation d'un symposium sur les groupes consultatifs et la justice réparatrice.

- La Direction a contribué à la préparation du plan de mise en œuvre de l'élargissement des cadres du Programme d'aide juridique en matière de droit de la famille, incluant la conception du programme pour l'éducation des parents.

- La Direction a contribué à la coordination du processus du gouvernement provincial pour la nomination des juges, y compris l'exécution des recommandations de la Commission de la rémunération judiciaire.

- Co-ordinated, with Administration, the Department's submission to the government-wide Program Review.

- Represented the Department on a number of federal /provincial/territorial committees and working groups, including the Family Law Committee, Co-ordinating Committee of Senior Officials - Juvenile Justice, Permanent Working Group on Legal Aid, Diversity, Equality and Justice Committee, Justice Indicators Committee, Civil Justice National Data Requirements Committee, Research Sub-Committee on Child Support Guidelines, and the Liaison Officers' Committee of the Canadian Centre for Justice Statistics.

Communications

Carried out communications activities with staff and outside clients (media) to improve public knowledge of the Department and the services it provides.

- La Direction a participé, de concert avec les dirigeants du Ministère, à la présentation ministérielle dans le cadre de l'examen des programmes et des services.

- La Direction a représenté le Ministère au sein de comités et de groupes de travail fédéraux-provinciaux-territoriaux, notamment le Comité sur le droit de la famille, le Comité de coordination des hauts fonctionnaires (justice pour les adolescents), le Groupe de travail permanent sur l'aide juridique, le Comité sur la diversité, l'égalité et la justice, le Comité sur les indicateurs de la justice, le Comité sur les besoins nationaux de données en matière de justice civile, le Sous-comité de la recherche au sujet des lignes directrices sur les pensions alimentaires pour enfants et le Comité des agents de liaison avec le Centre canadien de la statistique juridique.

Communications

L'unité a entrepris un certain nombre d'activités, avec l'aide du personnel et des clients (médias), dans le but de mieux renseigner la population sur le Ministère et les services qu'il offre.

Appendices

Statutes of New Brunswick under the jurisdiction of the Minister of Justice and Attorney General 1999-2000:

Absconding Debtors
Age of Majority
Arbitration
Arrest and Examinations
Assignments and Preferences
Attorney General
Auctioneers Licence

Bulk Sales
Business Corporations

Charter Compliance Acts
Collection Agencies
Commissioners for Taking Affidavits
Companies
Conflict of Laws Rules for Trusts
Consumer Product Warranty and Liability
Contributory Negligence
Controverted Elections
Co-operative Associations
Corporations
Corrupt Practices Inquiries
Cost of Credit Disclosure
Court Reporters
Credit Unions
Creditors Relief
Criminal Prosecution Expenses
Crown Debts
Crown Prosecutors

Defamation
Demise of the Crown
Devolution of Estates
Direct Sellers
Divorce Court

Easements
Entry Warrants
Escheats and Forfeitures
Evidence
Executors and Trustees
Expropriation

Factors and Agents
Family Services (Part VII)
Fatal Accidents
Federal Courts Jurisdiction
Foreign Judgments
Foreign Resident Corporations
Frustrated Contracts

Annexes

I. Lois du Nouveau-Brunswick relevant de la compétence du ministre de la Justice et procureur général en 1999-2000 :

Accidents mortels
Actes d'intrusion
Âge de la majorité
Agences de recouvrement
Agents immobiliers
Aide juridique
Arbitrage
Arbitrage commercial international
Archives publiques
Arrangements préalables de services de pompes funèbres
Arrestations et interrogatoires
Associations coopératives
Assurance maritime
Assurances
Aubergistes
Auteurs de délits civils

Biens
Biens de la femme mariée
Biens en déshérence et les déchéances
Biens matrimoniaux

Caisses populaires
Cautionnements
Cessions et préférences
Commissaires à la prestation des serments
Compagnies
Compagnies d'assurance spéciale*
Compagnies de prêt et de fiducie
Compétence des tribunaux fédéraux
Concessions accordées par la Nouvelle-Écosse
Concordance des lois avec la Charte
Conseillers de la Reine et leur préséance
Contestations d'élections
Contrats inexécutables
Corporations
Corporations commerciales
Corporations étrangères résidantes
Cour des divorces
Cour des successions
Cour provinciale
Créances de la Couronne

Débiteurs en fuite
Démarchage
Désintéressement des créanciers
Dévolution des successions
Diffamation
Divulgation du coût du crédit
Droit de rétention de l'entreposeur
Droit de rétention des bûcherons
Droit successoral
Droits de rétention sur les biens personnels

Garnishee
Great Seal
Guardianship of Children

Habeas Corpus

Infirm Persons
Innkeepers
Inquiries
Insurance
International Child Abduction
International Commercial Arbitration
International Sale of Goods
International Trusts
International Wills
Interpretation
Interprovincial Subpoena

Judges Disqualification Removal
Judicature
Jury

Landlord and Tenant
Law Reform
Legal Aid
Liens on Goods and Chattels
Limitation of Actions
Limited Partnership
Loan and Trust Companies

Marine Insurance
Marital Property
Married Woman's Property
Mechanics' Lien
Memorials and Executions
Merger of Supreme and County Courts of New Brunswick

Notaries Public
Nova Scotia Grants

Partnership
Partnerships and Business Names Registration
Postal Services Interruption
Pre-arranged Funeral Services
Premium Tax
Presumption of Death
Probate Court
Proceedings Against the Crown
Property
Protection of Personal Information *
Protection of Persons Acting Under Statute
Provincial Court
Provincial Offences Procedure
Provincial Offences Procedure for Young Persons
Provision for Dependants
Public Records

Enlèvement international d'enfants
Enquêtes
Enquêtes sur les manœuvres frauduleuses
Enregistrement des sociétés en nom collectif et des appellations commerciales
Enregistrement des témoignages à l'aide d'appareils d'enregistrement sonore
Exécuteurs testamentaires et fiduciaires
Exécution réciproque des jugements
Exécution réciproque des ordonnances d'entretien
Expropriation
Extraits de jugement et les exécutions

Facteurs et agents
Fiduciaires
Fiducies internationales
Frais de poursuites criminelles
Fusion de la Cour suprême et la Cour de comté du Nouveau-Brunswick

Grand sceau

Habeas corpus

Imprimeur de la Reine
Interprétation
Interruption des services postaux

Jugements étrangers
Jurés

Licences d'encanteurs
Liquidation des compagnies
Location de locaux d'habitation
Lois portant correction de lois

Mandats d'entrée

Négligence contributive
Non-récusation des juges
Notaires

Organisation judiciaire

Personnes déficientes
Petites créances
Prescription
Présomption de décès
Présomptions de survie
Preuve
Preuves littérales
Privilège des constructeurs et des fournisseurs de matériaux
Procédure applicable aux infractions provinciales
Procédure relative aux infractions provinciales applicable aux adolescents
Procédures contre la Couronne

Queen's Counsel and Precedence
Queen's Printer
Quieting of Titles

Real Estate Agents
Reciprocal Enforcement of Judgments
Reciprocal Enforcement of Maintenance Orders
Reciprocal Recognition and Enforcement of Judgments in Civil and Commercial Matters, An Act respecting the Convention Between Canada and the United Kingdom of Great Britain and Northern Ireland and Providing for the...
Recording of Evidence by Sound Recording Machine Regulations
Removal of Archaic Terminology from the Acts of New Brunswick
Residential Tenancies

Sale of Goods
Sale of Lands Publication
Security Frauds Prevention
Small Claims
Special Corporate Continuance
Special Insurance Companies *
Statute Law Amendment
Statute of Frauds
Succession Law Amendment
Surety Bonds
Survival of Actions
Survivorship

Tortfeasors
Trespass
Trustees

Unconscionable Transactions Relief

Wage-Earners Protection
Warehouse Receipts
Warehouseman's Lien
Wills
Winding-up
Woodsmen's Lien

Procureur général
Procureurs de la Couronne
Propriétaires et locataires
Prorogation spéciale des corporations
Protection contre les fraudes en matière de valeurs
Protection des personnes chargées de l'exécution de la loi
Protection des renseignements personnels*
Protection des salariés
Provision pour personnes à charge
Récépissés d'entrepôt
Reconnaissance et exécution réciproques des jugements en matière civile et commerciale, Loi concernant la Convention entre le Canada et le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord pour assurer la...
Redressement des opérations de prêt exorbitantes
Réforme du droit
Règlements
Règles de conflit de lois en matière de fiducie
Responsabilité et garanties relatives aux produits de consommation

Saisie-arrêt
Services à la famille (Partie VII)
Servitudes
Sociétés en commandite
Sociétés en nom collectif
Sténographes judiciaires
Subpœnæ interprovinciaux
Suppression de la terminologie archaïque dans les Lois du Nouveau-Brunswick
Survie des actions en justice

Taxe sur les primes d'assurance
Testaments
Testaments internationaux
Transmission de la Couronne
Tutelle des enfants

Validation des titres de propriété
Vente de biens-fonds par voie d'annonces
Vente d'objets
Vente internationale de marchandises
Ventes en bloc

* Subject to proclamation

II. Performance Indicators

Indicator 1:

The percentage of small claims which meet or exceed the standard of 60 days from close of pleadings to disposition.

Target:

Due to the creation of the new Small Claims Court, there were no targets for 1999-2000. During the fiscal year, baseline data was being collected to establish targets for 2000-2001.

Results:

1999-2000 was the first full year of operation of the Small Claims Court. During the year, data was collected on the length of time-elapsed from close of pleadings to disposition. This data will be used to establish baselines for the establishment of targets in future years.

In the first full year of operation of the Small Claims Court, the average length of time from close of pleadings to filing a decision was 95 days. 30% of decisions were filed within 60 days, 66% within 90 days, 91% within 150 days, and 94% were filed within 180 days or less.

Although the statistics are not directly comparable, under the previous system, approximately 73% of claims in 1998-99 were disposed of within 180 days or less.

* doit faire l'objet d'une promulgation.

II. Mesure de rendement

Premier indicateur :

Pourcentage des petites créances qui sont réglées en respectant la norme établie, soit un délai de 60 jours entre la clôture des plaidoiries et la décision.

But visé :

En raison de la mise en oeuvre de la Cour des petites créances existe depuis peu, aucun objectif n'avait pu être fixé pour l'année 1999-2000. Au cours de l'exercice financier, des données de référence ont été recueillies en vue d'établir des objectifs pour l'année 2000-2001.

Résultats :

La Cour des petites créances a connu sa première année complète d'existence en 1999-2000. Au cours de l'année, des données ont été recueillies sur la période écoulée entre la fin des plaidoiries et la décision. Ces données de référence serviront à établir des objectifs pour les années à venir.

Au cours de la première année complète d'existence de la Cour des petites créances, la période écoulée entre la fin des plaidoiries et le dépôt de la décision a été d'une durée moyenne de 95 jours. En tout, 30 p. 100 des décisions ont été déposées dans un délai de 60 jours, 66 p. 100 dans un délai de 90 jours, 91 p. 100 dans un délai de 150 jours et 94 p. 100 dans un délai de 180 jours ou moins.

Bien qu'il soit impossible de comparer directement les statistiques, environ 73 p. 100 des petites créances ont été réglées dans un délai de 180 jours ou moins par l'entremise de l'ancien système en 1998-1999.

Indicator 2:

The amount paid in support on behalf of spouses and children.

Target:

To maintain at 80% provincially the total amount paid as a proportion of amount owed in support.

		Rule 75	
1998-1999 (Est)	1998-1999 (Actual)	1999-2000 (Est)	1999-2000 (Actual)
80%	81%	80%	84%

Indicator 3:

The number of provincial corporations that are in compliance with their annual return, annual return fee and late filling obligations under the *Business Corporations Act*.

Target:

To increase the percentage of provincial corporations that are in compliance with their annual return obligations under the *Business Corporations Act*.

Year	Target
	35.9% (April 1, 1996)
1996-1997	35.0%
1997-1998	60.0%
1998-1999	83.0%
1999-2000	70.4%

Deuxième indicateur :

Le montant de soutien versé au bénéfice des conjoints et des enfants.

Objectif :

À l'échelle provinciale, verser 80 p. 100 des pensions exigibles.

		Règle 75	
1998-1999 (est.)	1998-1999 (réel)	1999-2000 (est.)	1999-2000 (réel)
80%	81%	80%	84%

Troisième indicateur :

Le nombre de corporations provinciales qui se conforment aux exigences applicables en matière de déclarations annuelles, de droits annuels et de pénalités de retard en vertu de la *Loi sur les corporations commerciales*.

Objectif :

Accroître le pourcentage des corporations provinciales qui s'acquittent de leurs obligations en matière de déclarations annuelles en vertu de la *Loi sur les corporations commerciales*.

Données de base	Objectif
1995-1996	35.9% (1er avril 1996)
1996-1997	35.0%
1997-1998	60.0%
1998-1999	83.0%
1999-2000	70.4%

III. REVENUES AND EXPENDITURES / RECETTES ET DÉPENSES

Source Classification of Ordinary, Special Purpose & Special Operating Agency Revenues
for the year ended 31 March 2000
Provenance des recettes au compte ordinaire, à but spécial et agence à opération spécial
pour l'exercice terminé le 31 mars 2000

Ordinary Revenue / Recettes au compte ordinaire	$ Value / Valeur $
Other Taxes / Autres taxes	
Insurance Premium Tax / Taxe sur les primes d'assurance	**24 595 983**
Return on Investment / Rendement du capital investi	
Foreign Exchange / Opérations de change	219
Total Return on Investment / Rendement du capital investi	**219**
Licences and Permits / Licences et permis	
Credit Unions and Co-operatives - Incorporation Fees / Caisses populaires et coopératives - droits de constitution	265
Pre-Arranged Funeral Services Act - Licenses / *Loi sur les arrangements préalables de services de pompes funèbres* – Loi sur le démarchage - permis	11 600
Security Frauds Prevention Act / Loi sur la protection contre les fraudes en matière de valeurs	4 109 118
Auctioneer Licenses / Licences d'encanteurs	6 800
Collection Agencies Act - Licenses / *Loi sur les agences de recouvrement* - licences	43 550
Commissioner of Oaths - Fees / Commissaires aux serments - droits	34 575
Corporations - Annual Filing Fees / Sociétés - droits de dépôt annuels	1 845 479
Cost of Credit Disclosure Act - Fees / *Loi sur la divulgation du coût du crédit* - droits	87 290
Direct Sellers Act - Licenses / - *Loi sur le démarchage* - permis	23 570
Real Estate Agents and Salesmen - Licenses / Agents et vendeurs d'immeubles - licences	75 000
Insurance Agents - Licenses - Life / Agents d'assurance-vie - licences	146 012
Insurance Agents - Licenses - Other than Life / Autres agents d'assurance - licences	223 313
Corporations - Letters Patent / Sociétés - Lettres patentes	1 190 495
Trust - Annual Filing Fees / Fiducie - droits de dépôts annuels	149 698
Credit Unions - Assessment / Caisses populaires - évaluation	308 295
Total Licenses and Permits / Total des licences et permis	**8 255 060**
Sale of Goods and Services / Ventes de biens et services	
Certified Copies of documents - Fees / Copies conformes de documents - frais	72 980
Insurance Companies - Insurance Act Costs / Compagnies d'assurance - dépenses relatives à la Loi sur les assurances	335 596
Divorce Court - Fees / Cour des divorces - frais	176 431
Probate Court - Fees / Cour des successions - frais	676 917
Court Transcripts - Fees / Transcription de la cour - frais	132 160
Queen's Printer / Imprimeur de la Reine	382 438
Appeal Court – Fees / Cour d'Appel - frais	23 410
Court of QB - Filing Fees / Cour du Banc de la Reine – droits de dépôts	1 202 721
Total Sale of Goods and Services / Total des ventes de biens et services	**3 002 653**
Fines and Penalties / Amendes et intérêts de pénalisation	
Provincial Courts - Fines - Criminal Code / Cour provinciales - Amendes - code criminel	1 269 263
Provincial Court - Fines - Provincial & Municipal Statutes / Cour provinciales - amendes - lois provinciales et arrêtés municipaux	187 419
Judicial District Offices - Fines / Bureaux de district judiciaire - amendes	18 250
Provincial Courts - Fines - Suspense / Cours provinciales - amendes - compte d'attente	100
Court Costs - Recoveries / Frais judiciaires - recouvrements	26 689
Bail Forfeitures / Cautionnements confisqués	2 850
Total Fines and Penalties / Total des amendes et Intérêts de pénalisation	**1 504 571**

Miscellaneous / Recettes diverses	
Government Assigned Vehicles - Recoveries / Véhicules du gouvernement - recouvrements	325
Prior Years Expenditure Recoveries / Recouvrements des dépenses des années antérieures	1 243
Domestic Legal Aid / Aide juridique - droit de la famille	250 000
NSF Cheque Charges/Frais Pour Chèque sans provision	2 025
Other Miscellaneous Revenue / Autres recettes diverses	19 866
Total Miscellaneous / Total des recettes diverses	**273 459**
Conditional Grants - Canada / Subventions conditionnelles - Canada	
Federal Court / Cour fédérale	14 831
Legal Aid / Aide juridique	1 363 165
Official languages Policy Implementation / Mise en oeuvre de la politique sur les lanques officielles	0
Other Conditional Grants / Autres subventions conditionnelles	5 436
Total Conditional Grants - Canada / Total des subventions conditionnelles - Canada	**1 383 432**
Total Ordinary Revenue / Recettes totales au compte ordinaire	**39 015 377**
Special Purpose Revenue / Recettes au compte à but spécial	
Recoveries / Recouvrements	
Other Miscellaneous Revenue / Autres recettes diverses	116 785
Other Conditional Grants / Autres subventions conditionnelles	258 766
Total Special Purpose Revenue / Recettes au compte à but spécial	**375 551**
Total Departmental Revenue / Recettes totales du ministère	**39 390 928**

Source Classification of Ordinary, Special Purpose & Special Operating Agency Expenditures for the year ended 31 March 2000 /
Provenance des dépenses au compte ordinaire, à but spécial et agence à opération spécial pour l'exercice terminé le 31 mars 2000

Ordinary Expenditures / Dépenses ordinaire	Total Expenditure / Dépenses totales $	Administrative Services / Services administratifs $	Attorney General / Procureur général $	Court Services / Services aux tribunaux $	Justice Services / Services à la justice $
Personal Services / Frais de personnel					
Civil Service Payroll / Feuille de paye des employés de la fonction publique	20 004 723	1 933 473	6 892 784	9 113 166	2 065 300
Casual Payroll / Feuille de paye des employés occasionnels	1 231 017	207 556	220 876	619 711	182 874
Employer's Contribution / Contributions de l'employeur	733 383	83 661	229 694	327 448	92 580
Other Employer Costs / Autres dépenses de l'employeur	142 829	9 549	101 366	23 227	8 687
Workers' Compensation Board payments / Cotisations à la Commission des accidents du travail	12 755	-	4 752	7 809	194
Total Personnel Services / Total des services du personnel	**22 124 707**	**2 234 239**	**7 449 472**	**10 091 361**	**2 349 635**
Other Services / Autres Services					
Advertising / Publicité	34 541	4 198	11 005	2 234	17 104
Fees & Commissions/Droits et commissions	460 356	-	141 014	319 342	-
Freight, Express / Fret, messageries	17 608	4 007	2 579	9 814	1 208
Insurance & Bonding / Assurance et cautionnement					
Laundry Service/Services de blanchissage	1 325	45	42	1 238	-
Travel expenses - Minister / Frais de déplacement - Ministre	12 940	12 940	-	-	-
Other Services / Autres services	83 314	25 891	19 581	31 783	6 059
Building Services / Services aux Immeubles	2 177	-	469	1 708	-
Police & Security Services / Services de police et de sécurité	120 444	6 634	5 130	108 620	60
Inspection Service / Services d'inspection	14 642	475	8 810	5 180	177
Transportation & Storage Charges / Frais de transport et d'entreposage	22 574	-	22 574	-	-
Postage / Frais de poste	268 559	9 693	56 515	151 462	50 889
Data Processing / Services informatiques	610 684	430 903	18 925	159 516	1 340
Professional Services / Services professionnels	4 474 250	1 734 341	440 593	2 031 420	267 896
Other Worker Services / Autres ressources humaines	207	-	207	-	-
Printing & Copying / Services d'imprimerie et de polycopie	292 393	7 892	233 042	34 125	17 334
Rentals / Locations	182 907	48 632	29 723	80 571	23 981
Repair Services / Services de réparation	51 178	1 674	3 915	39 284	6 305
Telephones & Fax / Téléphones et télécopieurs	412 520	50 123	91 666	217 897	52 834
Travel Expenses / Frais de déplacement	754 828	202 033	212 896	286 909	52 990
Total Other Services / Total des autres services	**7 817 447**	**2 539 481**	**1 298 686**	**3 481 103**	**498 177**

Source Classification of Ordinary, Special Purpose & Special Operating Agency Expenditures for the year ended 31 March 2000 /
Provenance des dépenses au compte ordinaire, à but spécial et agence à opération spécial pour l'exercice terminé le 31 mars 2000

Ordinary Expenditures / Dépenses ordinaire	Total Expenditure / Dépenses totales $	Administrative Services / Services administratifs $	Attorney General / Procureur général $	Court Services / Services aux tribunaux $	Justice Services / Services à la justice $
Materials and Supplies / Matériel et fournitures					
Subscriptions / Abonnements	348 914	8 138	153 864	178 103	8 809
Clothing / Vêtements	18 428	1 819	5 198	11 411	-
Educational Materials / Matériel pédagogique	481	89	-	-	392
Food / Nourriture	3 251	1 520	-	1 731	-
Cleaning & Other / Nettoyage et autres	349	183	149	17	-
Other Supplies / Autres fournitures	(5 206)	5 128	(16 579)	3 296	2 949
Stationery & Office Supplies / Papeterie et fournitures de bureau	344 789	26 068	98 222	188 605	31 894
Computer Supplies / Fournitures pour ordinateurs	11 230	1 541	3 636	3 783	2 270
Structural Supplies / Matériaux de construction	1 780	-	1 560	220	-
Total Material and Supplies / Total du matériel et des fournitures	**724 016**	**44 486**	**246 050**	**387 166**	**46 314**
Property and Equipment / Biens et matériel					
Buildings / Bâtiments	-	-	-	-	-
Office Furniture / Meubles de bureau	368 899	22 543	87 892	205 700	52 764
Data Processing Equipment / Matériel informatique	599 434	400 255	40 893	113 251	45 035
Other Property and Equipment / Autres biens et matériel	-	-	-	-	-
Total Property and Equipment / Total des biens et du matériel	**968 333**	**422 798**	**128 785**	**318 951**	**97 799**
Contributions, Grants and Subsidies / Contributions et subventions					
Grants to Non-Profit Organizations / Subventions à des organismes sans but lucratif	2 216 909	16 909	2 200 000	-	-
Other grants / Autres Grants	2 000	2 000	-	-	-
Total Contributions, Grants and Subsidies / Total Contributions et subventions	2 218 909	18 909	2 200 000	-	-
Debt & Other Charges / Service de la dette et autres frais					
Interest / Intérêts	769	-	499	270	-
Total Debt and Other Charges / Total du service de la dette et autres frais	769	-	499	270	-

Contracts and Projects / Contrats et projets					
Contracts & Projects / Contrats & projets	(13 631)	-	(13 631)	-	-
Chargeback recoveries/Contre-recouvrements	(361 320)	-	(361 320)	-	-
Total Contracts and Projects / Total contrats et projets	(374 951)	-	(374 951)	-	-
Total Ordinary Expenditures / Total des dépenses ordinaire	**33 479 230**	**5 259 913**	**10 948 541**	**14 278 851**	**2 991 925**

Source Classification of Ordinary, Special Purpose & Special Operating Agency Expenditures for the year ended 31 March 2000 /
Provenance des dépenses au compte ordinaire, à but spécial et agence à opération spécial pour l'exercice terminé le 31 mars 2000

Description of Items/ Description des postes budgétaires	Special Purpose Fund / Fond à but spéciaux $
Personal Services / Frais de personnel	
Civil Service Payroll / Feuille de paye des employés de la fonction publique	63 954
Casual Payroll / Feuille de paye des employés occasionnels	170 285
Employer's Contribution / Contributions de l'employeur	9 121
Total Personnel Services / Total des services du personnel	**243 360**
Other Services / Autres Services	
Other Services / Autres services	2 586
Inspection Services / Services d'inspection	16 391
Professional Services / Services professionnels	55 060
Printing and Copying Services / Services d'imprimerie et de polycopie	371
Rentals / Locations	25 709
Telephone and Telex, etc. / Téléphone, télex, etc.	182
Travel Expenses / Frais de déplacement	37 447
Total Other Services / Total des autres services	**137 746**
Materials and Supplies / Matériel et fournitures	
Educational and Teaching Materials / Matériel didactique et pédagique	577
Stationery & Office Supplies / Papeterie et fournitures de bureau	1 046
Computer Supplies / Fournitures pour ordinateurs	900
Total Material and Supplies / Total du matériel et des fournitures	**2 523**
Property and Equipment / Biens et matériel	18 347
Data Processing Equipment / Matériel informatique	**18 347**
Total Ordinary Expenditures / Total des dépenses ordinaire	**401 976**

IV. Explanation of Variance Fiscal Year 1999/2000 / Explications des écarts pour l'exercice 1999/2000

Ordinary, Special Purpose and Special Operating Agency Expenditure / Dépenses ordinaire, à but spécial et agence à opération spécial

Program / Programme	Original Budget / Budget initial $	Appropriation Transfers / Transfert de crédits $	Authorized Expenditure Level / Niveau de dépenses autorisées $	Actual Expended / Dépenses réelles $	Variance (Over) Under / Écart (Déficit) Excédent $
Administration / Administration	2 469 400	2 558 600	5 028 000	5 259 913	(231 913)
Attorney General / Procureur général	10 564 000	67 400	10 631 400	10 948 541	(317 141)
Court Services / Services aux tribunaux	13 306 100	675 000	13 981 100	14 278 851	(297 751)
Justice Services / Services à la justice	3 311 200	13 600	3 324 800	2 991 925	332 875
Total	**29 650 700**	**3 314 600**	**32 965 300**	**33 479 230**	**(513 930)**
Special Purpose Fund / Fond à but spécial					
Family Support & Enforcement Fund/Fonds D'application des ordonnances de soutien familial	360 500	-	360 500	401 976	(41 476)
Total	**360 500**	**-**	**360 500**	**401 976**	**(41 476)**

Variances for program (over) under $ 100,000):/Écarts déficit/excédent (100 000 $) :

Administration: Costs incurred to address Y2K and the consolidation of costs related to electronic data and file transfer accounted for the overexpenditure in Administration.

Attorney General: The overexpenditure is directly ascribed to an increase in Constitutional and Aboriginal issues resulting in an addition of seven lawyers to the permanent complement of Legal Services and Public Prosecutions

Court Services: Court Services overexpenditure is directly attributed to unbudgeted legal costs for two judges.

Justice Services: The underexpenditure is due to delay in hiring process for new staff. Also, the law reform project *on The Security Frauds Prevention Act* was not completed during the fiscal year.

Administration : Les coûts associés au problème de l'an 2000 et la consolidation des coûts liés au transfert de fichiers et de données électroniques expliquent le fait que les dépenses sont plus élevées que prévu.

Procureur général : Les dépenses sont plus élevées que prévu en raison de l'augmentation du nombre de questions constitutionnelles et autochtones. Il a fallu embaucher en permanence sept autres avocats au sein de la Direction des services juridiques et de la Direction des poursuites publiques.

Services aux tribunaux : Les dépenses sont plus élevées que prévu au sein de la Division des services aux tribunaux en raison de frais juridiques associés à deux juges qui n'avaient pas été prévus au budget.

Division des services à la justice : Les dépenses sont moins élevées que prévu en raison du retard dans le processus d'embauche de nouveau personnel. De plus, le projet de réforme de la *Loi sur la protection contre les fraudes en matière de valeurs* n'a pas été terminé au cours de l'exercice.

IV. Explanation of Variance Fiscal Year 1999/2000 /Explications des écarts pour l'exercice 1999/2000

Ordinary, Special Purpose and Special Operating Agency Revenue / Recettes au compte ordinaire, à but spécial et agence à opération spécial

Account / Compte	Original Budget / Budget initial	Actual Revenue / Recettes réelles	Variance (Over) Under / Écart (Déficit) Excédent
	$	$	$
Ordinary Revenue / Recettes au compte ordinaire			
Insurance Premium Tax / Taxe sur les primes d'assurance	24 800 000	24 595 983	204 017
a). The competitiveness of the market has resulted in lower premium for risks paid by the consumer. (b). Estimation was based on a 5% industry growth, however, a 2.5% growth would be more conservative./ Recettes au compte ordinaire / a) La compétitivité du marché a fait diminuer les primes de risque payées par les consommateurs. (b) Les prévisions étaient fondées sur une croissance de 5 p. 100 de l'industrie. Une croissance de 2,5 p. 100 est cependant plus raisonnable.			
Security Frauds Prevention Act / Loi sur la protection contre les fraudes en matière de valeurs	2 500 000	4 109 118	-1 609 118
As a result of a stable market, the volume of applications by sales people and security issuers have continued to increase. / La stabilité du marché continue de faire augmenter le nombre de demandes présentées par les vendeurs et les émetteurs de valeurs mobilières.			
Corporations - Annual Filing Fees / Sociétés - droits de dépôt annuels	1 628 000	1 845 479	- 217 479
As a result of completion of the forfeiture process against Corporations in default of the annual filing fee, the amount of annual fee received has increased. / Le processus de confiscation amorcé contre les sociétés qui n'avaient pas payé leurs droits de dépôt annuels ayant été mis sur pied, le montant des droits annuels reçus a augmenté.			

V.Official Languages Complaint Report

During the 1999-2000 fiscal year, the Office of Official Languages received six complaints. Following is a brief description of the complaints and any corrective measures required to resolve them.

A complaint was received with regards to the Legal Aid office in Miramichi. The complainant alleged that she was unable to obtain services in French. This was found to be substantiated. Interim measures were taken. French language calls are being transferred to the Bathurst office, and the receptionist at the Miramichi Legal Aid office has been identified for French language training.

Two complaints were received regarding receipt of a summons written in French only. It was determined the document was served by a lawyer in the private sector and the complainants were, therefore, advised that the Department had no jurisdiction for the document and suggested the persons contact the lawyer for any corrective measures. The Department of Justice is reviewing the applicable rules of practice, both provincially and federally, and will provide suggestions on how the procedures may be amended to avoid this difficulty.

A complaint was received in the Fredericton region from a person who attended a court session, which was held in French. The person, who was a witness, and who speaks English only, was upset that translation services were not provided for him. It was determined that this was a first appearance to set a trial date and the witness was not required to be in attendance. The law provides for court to be held in the language of choice of the accused. All questions to witnesses are placed in the language of their choice. The complainant remained unsatisfied with the procedure in place.

A complaint was made that one of the signs in a courtroom in Moncton was in English only. The sign was replaced with a bilingual one.

A complaint was received from an individual who was summoned to an examination for discovery believing that the examination would be held in English. The complainant's lawyer had been advised that the examination would be held in the language of choice, therefore, the complaint was unsubstantiated.

V. Rapport au sujet des plaintes concernant les langues officielles

Au cours de l'année 1999-2000, le Bureau des langues officielles a reçu six des plaintes. Voici une description des plaintes et des mesures correctives prises en conséquence.

Une plainte a été déposée relativement au Bureau d'aide juridique de Miramichi. La plaignante alléguait ne pas avoir été en mesure d'obtenir des services en français. L'allégation s'est avérée exacte et les mesures provisoires suivantes ont été prises pour corriger la situation : les appels en français sont réacheminés au bureau de Bathurst et il a été décidé que la réceptionniste du Bureau d'aide juridique de Miramichi suivrait des cours de français.

Deux plaintes ont été déposées relativement à la réception d'assignations écrites en français seulement. Il a été établi que les documents avaient été signifiés par un avocat du secteur privé et les plaignants ont donc été informés que le Ministère n'avait aucune responsabilité en ce qui concerne ces documents. On a suggéré aux plaignants de communiquer avec l'avocat en question pour qu'il prenne les mesures correctives appropriées. Le ministère de la Justice étudie actuellement les règles de procédure applicables, tant à l'échelle fédérale provinciale, et proposera des modifications aux procédures de façon à éviter ce genre de problème.

Un résidant unilingue anglophone de la région de Fredericton a déposé une plainte après avoir assisté à une audience du tribunal qui se déroulait en français. Le plaignant, qui était un témoin dans cette affaire, a été offusqué de pas avoir eu droit à des services de traduction. Il a été établi qu'il s'agissait d'une première comparution en cour qui avait pour but de fixer la date du procès et pour laquelle la présence du témoin n'était pas requise. En vertu de la loi, l'accusé peut choisir la langue dans laquelle se tiendront les séances de la cour et le témoin peut quant à lui choisir la langue dans laquelle il sera interrogé. Le plaignant est demeuré insatisfait des mesures en place.

Une personne s'est plainte qu'un écriteau dans une salle d'audience de Moncton était en anglais seulement. Il a été remplacé par un écriteau bilingue.

Une personne ayant été convoquée à un interrogatoire préalable a déposé une plainte parce qu'elle croyait que l'interrogatoire allait se dérouler en anglais seulement. L'avocat du plaignant avait toutefois été informé que ce dernier pouvait choisir la langue dans laquelle se déroulerait l'interrogatoire. Par conséquent, il a été conclu que la plainte n'était pas fondée.